

■ FOURRAGES  
**Prairies :  
Retour  
à la base**

■ LACTANET  
**Les effets de vos  
décisions d'élevage  
sur la rentabilité**


# PRENEZ LE CONTRÔLE



AMÉLIOREZ LA SANTÉ DE VOTRE TROUPEAU AVEC  Immunité+

Scannez le code QR, pour en apprendre davantage



1 866 737-2427 • [ciaq.com](http://ciaq.com) • 



# 21

## janvier/février

VOLUME 41 – NUMÉRO 5



### ÉDITORIAL

**Bataille des compensations: une manche importante remportée** ..... 4

### RÉGLEMENTATION

#### CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS AGRICOLES

#### Les règles s'assouplissent

Depuis le 24 septembre dernier, il n'est plus obligatoire d'obtenir un plan scellé par un architecte ou un ingénieur pour réaliser certains travaux de construction liés à un bâtiment agricole ou à un ponceau. Voici les modifications apportées par le gouvernement du Québec à la Loi sur les architectes et à la Loi sur les ingénieurs ..... 7

### FOURRAGES

#### Prairies: revenir aux bases

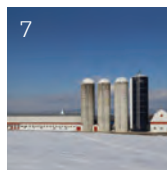
Les conditions climatiques jouent au yoyo. Pour éviter que la production fourragère en fasse autant, le premier pas devrait être de revoir la gestion de nos prairies ..... 10

### ACTUALITÉ

#### JOURNÉES D'INFORMATION 2020

#### Retour sur une année chamboulée par la crise de la Covid-19

Les journées d'information annuelles des Producteurs de lait du Québec (PLQ) se sont exceptionnellement déroulées en formule virtuelle les 18 et 19 novembre dernier. La première journée a été diffusée en direct sur la page Facebook des PLQ ainsi que sur son compte YouTube, tandis que la deuxième a eu lieu à huis clos pour les délégués. L'événement a été l'occasion de faire un retour sur la dernière année laitière. La perturbation des marchés survenue en raison de la crise de la Covid-19 a été inévitablement au cœur des discussions ..... 18



### LACTANET

#### Les effets de vos décisions d'élevage sur la rentabilité

La rentabilité est un défi constant pour les entreprises en production laitière. Il importe de trouver des stratégies qui permettent d'augmenter les revenus et de réduire les coûts pour ultimement accroître cette rentabilité. Dans cette optique, l'analyse de votre programme de remplacement pourrait apporter des améliorations à votre ferme ..... 22

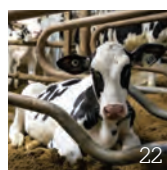


### RECHERCHE

#### RAPPORTS DE RECHERCHE

#### L'individu compte: traits de personnalité chez les bovins laitiers

Les gens réagissent différemment aux situations stressantes, et ces réactions peuvent avoir une incidence sur leur santé et leur qualité de vie; les différences s'expliquent en grande partie par les traits de personnalité propres à chacun. Chez les bovins, nous constatons également que les individus réagissent différemment aux situations stressantes ..... 28

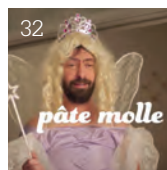


### MÉDECINE VÉTÉINAIRE

#### ÉTAT DE CHAIR OPTIMAL VS EFFICACITÉ EN REPRODUCTION

#### Une boucle de rétroaction positive

Une boucle de rétroaction positive est constituée de deux éléments ayant chacun un effet positif sur l'autre. C'est un cercle vertueux. Plusieurs systèmes biologiques sont régis par ces boucles de rétroactions positives ou négatives. Il sera ici question du cercle vertueux unissant l'état de chair des vaches et leur succès en reproduction ..... 30



<b>LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE LACTANET</b> .....	26
<b>LES PRODUITS LAITIERS S'ANNONCENT</b> .....	32
<b>STATISTIQUES</b> .....	38
<b>LA RECETTE</b> .....	42
<b>AILLEURS DANS LE MONDE</b> .....	44
<b>L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF</b> .....	49

# Bataille des compensations : une manche importante remportée



À la fin du mois de novembre, le gouvernement fédéral a donné suite à nos demandes répétées en annonçant finalement le détail concernant le versement des compensations pour les pertes de marchés concédés par le gouvernement canadien dans l'Accord économique et commercial global (AECG) et le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Nous étions heureux d'avoir un calendrier de paiement pour le reste des sommes promises et pas seulement pour l'année en cours. Nous n'aurons pas à refaire cette bataille tous les ans!

Les paiements seront effectués directement aux producteurs sur la base du quota détenu, comme pour le premier versement, mais étalés sur 3 ans plutôt que 7, soit 468 millions de dollars (M \$) en 2020-2021, 469 M \$ en 2021-2022 et 468 M \$ en 2022-2023. Cela devrait aider la planification de nos investissements dans nos fermes. Les compensations seront versées avant la fin de l'exercice financier de chaque année, la date limite étant le 31 mars. Les structures sont déjà en place et c'est encore la Commission canadienne du lait (CCL) qui prendra l'administration en charge, ce qui simplifie le processus.

Les compensations nous permettront d'éponger une partie des pertes résultant de ces accords. Enfin! le gouvernement tient parole et nous redonne confiance pour investir et innover dans nos fermes. C'est toute l'économie de nos régions qui en profite en cette période de crise. Les compensations seront dépensées et réinvesties ici. Elles s'ajoutent aux plus des 500 millions de dollars que les producteurs de lait investissent pour moderniser leur entreprise. Il faut aussi se rappeler que nos fermes contribuent à hauteur de 6,2 milliards de dollars (G \$) au produit intérieur brut et génèrent des retombées fiscales de 1,3 G \$.

Toutefois, aucune annonce n'a encore été faite au sujet des pertes liées à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), alors que celui-ci est entré en vigueur l'été dernier et que les dommages se font déjà sentir sur nos marchés. Lors de sa dernière annonce, la ministre de l'Agriculture, Marie-Claude Bibeau, a réitéré l'engagement du gouvernement à indemniser aussi les producteurs pour les pertes de marché liées à l'ACEUM et à consulter rapidement notre secteur à ce sujet. C'est un premier pas encourageant. Nous offrons notre collaboration à la ministre pour lancer le plus tôt possible un processus par lequel nous définirons ensemble la forme que doit prendre le programme de compensations pour cet accord.

Pour ce qui est du futur, nous continuons de demander au gouvernement de respecter son engagement de ne plus faire de concessions dans le secteur laitier au cours des prochaines négociations commerciales et à tous les partis politiques fédéraux de réitérer ce même engagement. Le Canada a d'ailleurs démontré qu'il en était capable en concluant, à la fin novembre, un accord commercial transitoire avec le Royaume-Uni sans sacrifier aucune part de marché supplémentaire. Depuis le début de 2021, le Royaume-Uni n'a plus accès aux contingents tarifaires de fromage prévus à l'AECG et doit utiliser ceux prévus sous l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour accéder au marché laitier canadien.

---

Les concessions assorties de promesses d'indemnisation ne sont pas un modèle pour les négociations commerciales. Le gouvernement s'est engagé à ne plus faire de concessions sur les produits laitiers dans les futurs accords commerciaux; ce doit être la norme à l'avenir.

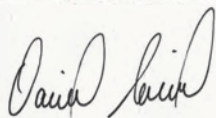
---

J'ai d'ailleurs témoigné devant le Comité permanent du commerce international de la Chambre des communes pour donner notre appui à l'accord transitoire et demander à ce que les dispositions de l'entente soient intégralement reproduites dans un éventuel accord à long terme : aucun accès additionnel au marché laitier canadien ne doit être accordé, ni en fromage ni en aucun autre produit laitier!

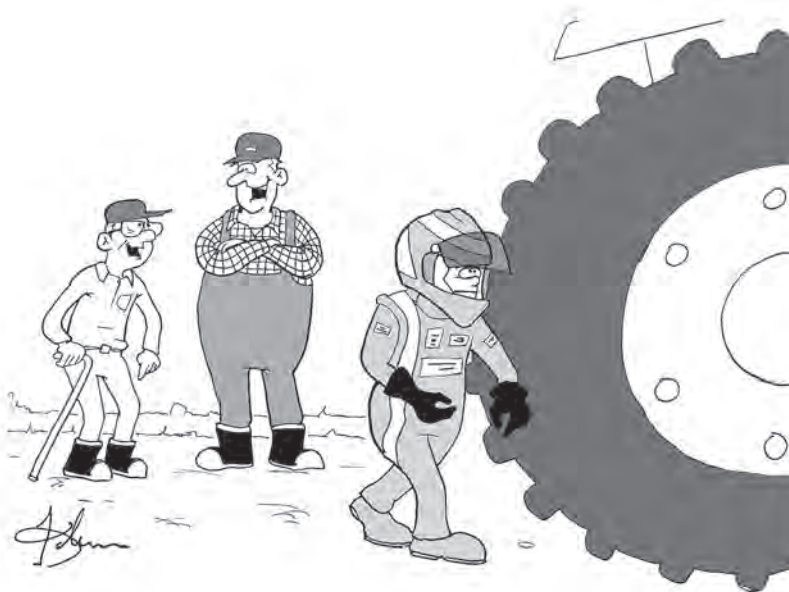
Chaque fois que le gouvernement canadien concède un accès aux marchés laitiers, un plus grand nombre de produits laitiers canadiens sont remplacés par des produits étrangers sur les tablettes de nos magasins. Ce sont nos fermes qui sont mises en péril par ce genre de décisions et, par conséquent, les familles de producteurs, les personnes qui gagnent leurs vies grâce au secteur laitier et nos collectivités rurales. Nous devons mettre fin à cette érosion si nous voulons que l'industrie laitière canadienne conserve sa vigueur et son dynamisme. Nous avons assez donné.

Les concessions assorties de promesses d'indemnisation ne sont pas un modèle pour les négociations commerciales. Le gouvernement s'est engagé à ne plus faire de concessions sur les produits laitiers dans les futurs accords commerciaux; ce doit être la norme à l'avenir.

Pour terminer, après plusieurs mois à panser les plaies des accords commerciaux et à réagir à la crise, il est maintenant temps de construire notre avenir. Stimulés par des consommateurs fidèles à nos produits, il nous appartient de promouvoir notre gestion de l'offre qui assure une production locale et une sécurité alimentaire pour tous. Épaulé par des élus de grande qualité et des employés dynamiques, j'entrevois les prochains mois avec optimisme : nous allons développer notre filière laitière québécoise! Je tends la main à tous nos gouvernements et les invite à faire preuve d'imagination et à travailler avec nous à définir une vision à long terme pour notre industrie.



DANIEL GOBEIL, président



Je te le dis, papa! Les tracteurs de nos jours  
ne sont pas ce que tu m'as appris  
quand j'étais jeune!

## AVIS AUX PRODUCTEURS DE LAIT

### PERCEPTION DE LA COTISATION À L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Pour l'année 2021, la cotisation est fixée à 391 \$ pour les producteurs individuels et à 782 \$ pour les producteurs regroupés (compagnie, société, association, fiduciaire, etc.) et les producteurs indivisaires.

La cotisation annuelle à l'Union des producteurs agricoles sera déduite en quatre versements sur les paies finales de janvier, février, mars et avril 2021. Advenant qu'il reste un solde à payer sur la cotisation, une retenue sera effectuée sur la paie finale de mai 2021.

Cette cotisation finance une partie des activités syndicales de la structure et elle se répartit comme suit :

Syndicat local :	7,23 %
Fédération régionale :	37,22 %
Confédération :	55,55 %

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec votre fédération régionale de l'UPA.

Le directeur des opérations du Service des cotisations,



Eric Cyr

N. B. – La TPS (5 %) et la TVQ (9,975 %) seront ajoutées à la cotisation. Ces taxes peuvent être réclamées auprès du ministère du Revenu par les producteurs admissibles.

Mise en garde : le présent communiqué ne saurait remplacer la version officielle du Règlement sur les catégories de producteurs, leur représentation et leur cotisation annuelle à l'Union des producteurs agricoles, lequel a seule valeur légale. Il peut être consulté sur le site des *Publications du Québec*.

CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS AGRICOLES

# Les règles s'assouplissent

Depuis le 24 septembre dernier, il n'est plus obligatoire d'obtenir un plan scellé par un architecte ou un ingénieur pour réaliser certains travaux de construction liés à un bâtiment agricole ou à un ponceau. Voici les modifications apportées par le gouvernement du Québec à la Loi sur les architectes et à la Loi sur les ingénieurs.



## LOI SUR LES ARCHITECTES

Auparavant, il était obligatoire d'obtenir un plan scellé par un architecte pour la construction de tout bâtiment agricole. Il y a maintenant quelques exceptions.

### ANCIENNES dispositions de la Loi

La construction de tout bâtiment agricole, peu importe sa taille, nécessitait un plan d'architecte.

### NOUVELLES dispositions de la Loi

Les travaux suivants qui concernent des établissements agricoles ne requièrent pas de plan d'architecte :

- Construction d'un nouveau bâtiment agricole d'un seul étage, dont la superficie brute de plancher est inférieure à 750 m<sup>2</sup>;
- Agrandissement ou modification d'un bâtiment agricole existant d'un seul étage lorsque la superficie brute de plancher, après les travaux, est inférieure à 1050 m<sup>2</sup>;
- Construction, agrandissement ou modification d'un bâtiment agricole, d'au plus deux étages, dont la superficie brute de plancher est inférieure à 300 m<sup>2</sup>;
- Construction, agrandissement ou modification d'un silo, d'un ouvrage de stockage de déjections animales ou d'une plateforme servant à l'entreposage d'aliments pour animaux.

## LOI SUR LES INGÉNIEURS

Les actes réservés à l'ingénieur étaient auparavant déterminés selon des balises financières. Ces dernières n'avaient pas été modifiées depuis 1964. Elles ont été remplacées par des exclusions spécifiques applicables aux bâtiments et aux ouvrages agricoles.

### ANCIENNES dispositions de la Loi

Les fondations, la charpente et les systèmes électriques ou mécaniques des édifices dont le coût excédait 100 000 \$ devaient être faits selon un plan d'ingénieur.

Les ponts dont le coût dépassait 3 000 \$ nécessitaient un plan d'ingénieur.

### NOUVELLES dispositions de la Loi

Il n'est pas obligatoire d'avoir un plan d'ingénieur pour un établissement agricole, autre qu'un silo ou qu'un ouvrage de stockage de déjections animales, qui a, après la réalisation des travaux :

- au plus un étage, des poteaux d'ossature extérieure d'au plus 3,6 m de hauteur, une aire de bâtiment d'au plus 600 m<sup>2</sup> et une hauteur d'au plus 6 m calculée à partir du niveau moyen du sol jusqu'à son faite;
- au plus deux étages et une aire de bâtiment d'au plus 150 m<sup>2</sup>.

La construction de ponceaux qui répondent aux exigences suivantes n'est pas soumise à l'obligation d'obtenir un plan d'ingénieur :

- Ils sont situés en milieu agricole ou en territoire forestier du domaine privé;
- Ils ne sont pas situés sur un chemin ouvert à la circulation publique des véhicules routiers ou sur tout autre terrain où ces véhicules sont autorisés à circuler;
- La superficie du bassin versant en amont de leur localisation est inférieure à 100 ha;
- La largeur de leur conduit est égale ou inférieure à 1,2 m ou, s'ils en ont plusieurs, la largeur cumulée n'excède pas 1,2 m.

### QU'ENTEND-ON PAR ÉTABLISSEMENT AGRICOLE?

Un établissement agricole se définit comme un bâtiment ou une partie de bâtiment utilisé ou destiné à être utilisé pour la pratique d'une activité agricole au sens de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, ce qui inclut la vente, la transformation et le conditionnement de produits provenant majoritairement de la ferme.

### QU'EN EST-IL DE LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE?

La Loi sur les architectes et la Loi sur les ingénieurs ont été modifiées grâce à l'adoption à l'Assemblée nationale du projet de loi n° 29 intitulé Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions notamment dans le domaine buccodentaire et celui des sciences appliquées.

Les règlements municipaux devront prendre en compte les nouvelles dispositions de ces lois. Par exemple, un règlement municipal qui mentionnerait que tout bâtiment agricole, sans exception, requière un plan d'architecte ou un plan d'ingénieur ne serait plus valide. Les exceptions maintenant prévues dans la Loi sur les architectes et dans la Loi sur les ingénieurs devront être intégrées aux règlements des municipalités. ■



# IMMUTEK<sup>+</sup>



## Pour le meilleur départ!

**IMMUTEK<sup>+</sup> offre tous les avantages du programme IMMUTEK ainsi que des additifs naturels à base de plantes pour prévenir les problèmes de coccidiose et de cryptosporidium chez les veaux.**



**Purina**



## SMARTCARE<sup>®</sup> ET ORIGINAL XPC<sup>®</sup> AIDENT :



**Gain moyen quotidien supérieur**  
2,5 kg de plus en poids au sevrage



**Réduction du nombre de jours de traitements**  
1-3 jours de moins



**Réduction des traitements faits aux veaux**  
Différence de 7-8\$ en coût de traitements et de main-d'oeuvre



**Réduction des événements liés à la santé**  
Diarrhées et maladies respiratoires

Pour plus d'information veuillez communiquer avec votre conseiller Purina.

205993

# Prairies : revenir aux bases

- **Les conditions climatiques jouent au yoyo. Pour éviter que la production fourragère en fasse autant, le premier pas devrait être de revoir la gestion de nos prairies.**

L'approvisionnement fourrager a causé du souci à bien du monde ces dernières années. Des récoltes ont souffert d'un manque d'eau, d'autres

de dommages hivernaux, et certaines, des deux! Différentes solutions ont été mises de l'avant pour éviter une pénurie de fourrages. Par exemple,

plusieurs producteurs ont accru leur superficie en maïs fourrager. D'autres ont acquis des terres supplémentaires.

Ce sont là des solutions qui, il faut bien le dire, ne sont pas à la portée de tous. Et quand elles le sont, elles ont souvent des répercussions financières majeures, comme d'exiger des investissements importants dans des équipements additionnels. Alors, avant



d'en venir là, il vaut mieux s'assurer d'avoir des prairies optimalement productives et résilientes.

Pour ce faire, l'agronome France Bélanger a décidé de revenir aux bases. La conseillère du Centre de services agricoles Montmagny-L'Islet du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a fait une présentation remarquée lors de la Journée de foin du Conseil québécois des plantes fourragères (CQPF), qui s'est tenue en septembre dernier (en formule webinaire).

Il faut dire que sa région y a goûté en matière de sécheresse. « L'est s'assèche, constate-t-elle. Depuis 2012, on a presque toujours une période de sécheresse pendant l'été. C'est très évident depuis 2017. » Celle qui est également productrice de lait a conclu que la situation exigeait une remise en question. « J'ai tout mis mes notions d'agronomie de côté », lance-t-elle.

France Bélanger souligne l'importance du problème. Les prairies constituent l'épine dorsale d'une ferme laitière. Or ce sont les cultures les plus difficiles. « Si les conditions ne sont pas



« **E**n culture Pérenne,  
Les Producteurs  
paient pour leurs  
erreurs durant  
plusieurs années. »

- CHRISTIAN DUCHESNEAU

bonnes pour produire du maïs, elles ne le seront pas non plus pour les plantes fourragères », fait-elle remarquer.

C'est un point de vue que partage pleinement Christian Duchesneau, expert en plantes fourragères chez Synagri et vice-président du CQPF « On est à la merci du climat à chaque

coupe, et en plus, on fonctionne avec des mélanges d'espèces », dit-il, tout en rappelant « qu'en culture pérenne, les producteurs paient pour leurs erreurs durant plusieurs années ».

Le cœur de cette production fourragère, c'est la luzerne, celle qu'on avait baptisée la « reine des plantes fourragères » lors de l'Opération Luzerne, il y a déjà quatre décennies. « La luzerne est la plante qu'on devrait chouchouter comme la meilleure vache de son troupeau, dit France Bélanger. On doit s'en occuper aussi bien qu'on le fait pour le maïs, sinon elle ne pardonne pas. »

Voici des points auxquels les deux spécialistes des plantes fourragères suggèrent de porter une attention particulière :

### 1 CHOISIR LES MEILLEURES TERRES

« Nous n'avons pas intérêt à planter une prairie dans n'importe quel champ, déclare Christian Duchesneau. Ça prend un sol bien drainé et décompacté pour que les plantes développent un bon système racinaire. » Celui-ci note sur un ton ironique que « ces champs sont souvent réservés au maïs! »

### « NOUÏ » AU MIL

France Bélanger recommande de ne plus semer de mil étant donné sa faible résistance à la sécheresse : « Pour les taries, je suggère de faire plutôt appel à l'alpiste roseau, une plante faible en potassium. Si le sol est trop riche en potassium, c'est un foin de spécialité qui peut s'acheter. » De son côté, Christian Duchesneau préfère conserver le mil dans le mélange du fait de sa grande appétence et de son excellente persistance, « mais, prévient-il, il faut ajouter une autre graminée au mélange ».

### UN CHOIX ENTRE TROIS GRAMINÉES

Les premières expériences avec la fétuque et le dactyle n'ont pas toutes été heureuses. Toutefois, les variétés se sont améliorées. « Les nouvelles générations de fétuque ont des feuilles plus souples, alors l'appétence est meilleure, signale M. Duchesneau. Quant au dactyle, il avait le défaut d'être trop hâtif et on l'a amélioré lui aussi. »

Le résultat d'un sursemis dans une prairie implantée l'année précédente et qui a subi du gel hivernal. La densité des plants est trop élevée. On distingue bien les nodules, mais les racines sont très petites.



PHOTOS : F. BELANGER



Les bourgeons de ce plant ont commencé à faire de nouvelles tiges.

France Bélanger ajoute quelques précisions: « Si nous voulons récolter tôt, le dactyle est à privilégier. Mais ça prend un chantier efficace, car la perte de qualité est rapide. Sur ce plan, la fétuque donne plus de marge de manœuvre. Pour ce qui est du brome, il est plus tardif et il faut le récolter juste avant la floraison. Si on le coupe trop tôt, il n'aura pas le temps de faire de rhizomes. Les rhizomes sont impor-

tants, car ils vont occuper les espaces vides et bloquer le pissenlit. Le pissenlit, pour moi, c'est la pire mauvaise herbe. Pire que le chiendent! »

### PRÉCIEUSE PLANTE COMPAGNE

Pour France Bélanger, la plante compagne est un *must*. « Comme les plantes vivaces ne poussent pas vite, dit-elle, on veut une annuelle pour



« Si Les conditions sont sèches, La plante compagne va aller chercher toute l'eau, et l'année suivante, Le rendement de La prairie pourrait être inférieur à ce qu'il aurait été en semis pur. »

- CHRISTIAN DUCHESNEAU

obtenir du rendement l'année d'implantation, dit-elle. Ce peut être, par exemple, le trèfle d'Alexandrie ou une plante de climat chaud comme l'herbe du Soudan. Pas de sorgho-Soudan toutefois, car la tige n'est pas assez fine. Par ailleurs, les 10 jours qu'on perd sur la date de semis avec l'herbe du Soudan, on va les récupérer parce que la plante pousse très vite. » (Voir à ce sujet l'article paru dans notre édition de décembre, en page 15.) Christian Duchesneau conseille de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. « Ça me paraîtrait sage, dit-il, de diversifier ses plantes compagnes. Si la saison est fraîche, un mélange céréales-pois performera mieux qu'une plante de climat chaud. » Il fait aussi une mise en garde: « Si les conditions sont sèches, la plante compagne va aller chercher toute l'eau, et l'année suivante, le rendement de la prairie pourrait être inférieur à ce qu'il aurait été en semis pur. »

### FAIRE LE TEST DE LA BOTTE

« Comme pour le maïs ou le soya, ça prend un bon lit de semence pour avoir une belle levée, insiste M. Duchesneau. Le lit doit être relativement ferme. Le test de la botte constitue un bon indicateur. La botte doit laisser une légère trace, elle ne doit pas s'enfoncer. Je suggère de rouler avant et après le semis. »

**BOLUS ≠ BOLUS**

# Tous les bolus de calcium ne sont pas créés égaux

Chez Solvet, nous créons des solutions pour les défis que rencontrent les vétérinaires et les producteurs. Nous nous sommes donc mis au travail lorsqu'on nous a demandé d'élaborer un bolus fournissant du calcium rapidement disponible pour les vaches afin de répondre à leurs besoins élevés en calcium après le vêlage.

Le résultat? Un bolus présentant trois différences clés :

Cal-Boost est un bolus à absorption rapide qui augmente le taux de calcium sanguin pendant la période critique suivant le vêlage.

Des études ont démontré que deux bolus Cal-Boost constituent un moyen pratique et efficace d'augmenter le taux de calcium sanguin après le vêlage.

Le bolus Cal-Boost est doté d'un enrobage si précis que nous avons embauché une chocolatière pour superviser sa fabrication, résultant en un enrobage protecteur qui facilite l'administration du bolus et fait en sorte qu'il se dissout rapidement dans le rumen.

Renseignez-vous auprès de votre vétérinaire à propos de **Cal-Boost, l'avantage inégalé.**



Étude sur vaches fistulées<sup>1,2</sup>

0 MINUTE



**CAL-BOOST™**  
201 g



**RUMILIFE 24®**  
207 g

90 MINUTES



**CAL-BOOST™**  
0 g



**RUMILIFE 24®**  
255 g\*



Solvet chef de file en recherche au Canada.  
Pour nos plus récents résultats de recherche, communiquez avec votre vétérinaire.

**Solv**et.ca

\* Le poids inclut les fluides du rumen absorbés par le bolus. 1. Données conservées en dossier. 2. Dairy Research and Extension Consortium of Alberta, octobre 2020. Solvet est une filiale de la société Alberta Veterinary Laboratories Ltd.

## UN APPRENTISSAGE EN ACCÉLÉRÉ

Marc-Antoine Gagnon exploite un troupeau de 52 vaches en lactation avec ses parents. D'une superficie de 110 hectares, la Ferme des Trois Maisons inc. se trouve à Sainte-Louise, une municipalité située dans les terres, un peu à l'ouest de La Pocatière. Autrement dit, en plein cœur de la zone qui est allée de sécheresse en sécheresse ces dernières années.

« La température nous a forcés à pousser sur nos fourrages, confie le producteur âgé de 30 ans. Ici, la dernière année normale, ça fait longtemps qu'on ne l'a pas eue. On a dû apprendre à travailler plus intelligemment. Les dernières années ont été formatrices. »

La région a connu une première sécheresse majeure en 2017. Le rendement des prairies a chuté. « En 2018, il était temps que la première coupe arrive, parce qu'on n'avait plus rien, raconte Marc-Antoine Gagnon. C'est arrivé très, très juste. Dire qu'avant, on avait des surplus tout le temps dans les années normales! »

Ce qui les a aidés à se tirer d'affaire, c'est une parcelle de seigle implantée l'automne précédent, qui devait initialement être récoltée en grains. « On a commencé à donner du seigle en vert à partir de la fin mai, dit-il. J'ai été agréablement surpris du résultat. C'est un fourrage d'une appétence incroyable, fort en énergie et avec environ 17,5 % de protéine. »

À l'automne 2018, le producteur a décidé d'en semer plus grand pour le récolter encore en vert le printemps suivant. Ce qui était au début un simple test s'est transformé depuis en pratique régulière. « Le seigle d'automne exploite l'eau accumulée dans le sol au printemps », fait-il remarquer.

Le seigle se sème en aout sur une vieille prairie où une coupe a été prélevée. Au printemps, le champ fera l'objet d'une seule coupe. « Ensuite, je le brûle et j'implante un mélange luzerne-fétuque-herbe du Soudan en semis direct vers la mi-juin, dit-il. L'herbe du Soudan donne du volume et complète bien la luzerne sur le plan



Marc-Antoine Gagnon affirme qu'au prochain printemps sec qui aura pour effet de ralentir la croissance des prairies, il appliquera tout de suite son plan B, soit un semis de plantes fourragères annuelles.

PHOTO : M.-A. GAGNON

### UN SEMOIR PRÉCIS

« L'état du semoir fait lui aussi une grande différence sur la qualité de la levée, rappelle France Bélanger. Il faut s'assurer qu'il fonctionne bien et le calibrer chaque printemps. » L'agronome se dit impressionnée par la qualité de travail des nouveaux modèles de semoir. « Avec les semoirs pneumatiques comme l'APV, indique-

t-elle, on doit même abaisser le taux de semis de 30 %, car ça lève plus. On a fait un test cette année avec un pneumatique. On a mis 18 kilos, on aurait dû se limiter à 10! » Elle ajoute: « Peu importe ce que vous semez, allez voir comment ça s'est enraciné. On vise un plant aux deux pouces. Ça équivaut à 25 à 40 plants dans un carré de 12 pouces par 12. »

### PAS PLUS DE ½ POUCE DE PROFONDEUR

Christian Duchesneau recommande de semer à une profondeur d'un quart-de-pouce dans l'argile et d'un demi-pouce dans un sable. « Il ne faut pas descendre à un pouce, dit-il. On irait chercher de l'eau, mais des études indiquent que ça pourrait nuire à la germination. »

nutritionnel. La fétuque est plus lente à s'implanter et elle commence à apparaître seulement à la fin de l'été.»

« Pour déterminer la date de la première coupe, dit-il, je surveille le Soudan. Il ne faut pas que les têtes sortent. Plus les conditions sont sèches, plus la proportion d'herbe du Soudan est élevée dans l'ensilage. On fait normalement la 2<sup>e</sup> coupe 30 jours après. Mais si l'année est très sèche, il peut ne pas y avoir de repousse intéressante. »

Le producteur se montre très satisfait de cette approche. Autre fait intéressant avec ce système, dit-il : « En tenant compte du seigle récolté en vert et avec les deux coupes, une parcelle en implantation donne autant de volume qu'en année de production. Et c'est économique parce que je sème mon propre seigle. »

On aura peut-être remarqué qu'il ne fait pas mention du mil. « On l'a abandonné il y a déjà plusieurs années, explique-t-il. Il donne une bonne première coupe, mais il y a peu de repousse. On l'a remplacé par la fétuque, qui est capable de suivre la luzerne. L'objectif, c'est d'avoir un mélange de luzerne et de fétuque en proportions constantes – idéalement 50 : 50 – pour avoir de la stabilité dans l'étable. »

Un autre volet sur lequel les propriétaires de la Ferme des Trois Maisons ont travaillé est celui de la fertilisation. Ils n'épandent aucun fumier au printemps dans leurs prairies. « Nous appliquons de l'azote minéral, dit Marc-Antoine Gagnon. Ça donne un *boost* à la première coupe. Et ça peut se faire avec un petit tracteur. »

Le lisier est plutôt épandu après les coupes : « On le fait en priorité dans les vieilles prairies. Et on essaie de le faire le plus vite possible après la récolte. » Aucun lisier n'est épandu avant le semis du seigle fourrager. « Il ferait des tiges beaucoup plus longues et il aurait tendance à verser », dit-il.

Marc-Antoine se considère encore en apprentissage. « Le printemps dernier, notre rendement en seigle a été un

peu faible, soit 1,5 tonne à l'acre, précise-t-il. La densité de semis n'était pas assez élevée et le sol pas assez bien travaillé. Cet été, on a donné un coup de déchaumeuse et de herse rotative, et le champ est hyper beau ! »

Par ailleurs, il multiplie les essais afin d'accroître et de stabiliser la productivité des prairies. « On a un gros bout de fait depuis 2017, mais on doit encore innover, dit-il. Dans l'avenir, je m'attends à ce qu'on ait de plus en plus d'étés secs et de moins en moins d'étés avec surplus d'eau. »

« Cette année, j'ai fait un test sur une vieille prairie dans le but de produire un fourrage d'urgence, illustre-t-il. On l'a brûlée, puis on y a semé un mélange d'herbe du Soudan, de trèfle d'Alexandrie, de trèfle incarnat et de trèfle de Perse. Ce sont toutes des espèces annuelles à croissance rapide qui donnent une culture étagée. Malheureusement, on n'a pas obtenu un rendement satisfaisant. On l'a semé un peu tard, en juillet, et il ne restait plus beaucoup d'eau dans le sol. Mais on va réessayer. »

Toujours dans le but de disposer d'un plan B, le producteur veut aussi tester le sorgho-Soudan. « C'est une plante qui est encore moins exigeante en humidité que l'herbe du Soudan, selon un premier test qu'on a fait en 2018 », dit-il. Il ajoute qu'au prochain printemps sec qui aura pour effet de ralentir la croissance des prairies, il appliquera tout de suite son plan B.

L'objectif ultime de Marc-Antoine et de ses associés, c'est d'arriver à bâtir une réserve de fourrages pouvant couvrir 18 mois durant une année où dame Nature ne se montrera pas trop capricieuse. « Comme ça, conclut le producteur, si les rendements devaient baisser de moitié lors d'une mauvaise année, on aurait déjà la moitié du chemin de fait. En 2019, une année où la première coupe avait été exceptionnelle et les coupes suivantes un peu faibles, on avait réussi à monter à 15 mois. »

## DE L'AZOTE AU PRINTEMPS

« Il ne viendrait à personne l'idée de ne pas mettre 70 unités d'azote au printemps dans son maïs, lance France Bélanger. Dans toute prairie, on devrait aussi épandre de l'azote au printemps. Entre 40 et 75 unités, selon le Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF). Sinon, on perd du rendement à chaque coupe. En plus, le sol va sécher plus vite. Il y aura moins de feuillage

pour le protéger ou pour profiter de la rosée du matin. Tout ça s'enchaîne. »

Tout en jugeant une application d'azote essentielle, Christian Duchesneau prône une dose plus limitée. « Selon l'analyse de sol et les épandages de fumier, j'irais peut-être pour 25 unités d'azote, formule-t-il. Si la dose est trop élevée, la plante ne va pas chercher à développer sa nodulation. »

## LE SURSEMIS A SA PLACE

L'hiver s'est avéré dur pour ce champ semé l'an dernier? « S'il faut faire un sursemis la 2<sup>e</sup> année, il n'y aura pas de problème, assure France Bélanger. Le phénomène d'allélopathie survient seulement après au moins deux ans de production. »



Des plants de luzerne à leur deuxième année. On remarque la qualité du développement des racines.

## 1 FAUCHER AU BON MOMENT

« Si on veut déterminer le moment idéal pour effectuer la première coupe, la méthode des degrés-jours accumulés est la meilleure, affirme Christian Duchesneau. La norme est spécifique à chaque espèce. Dans la luzerne, par exemple, c'est 400 degrés-jours. » En ce qui a trait aux intervalles entre les coupes, France Bélanger

souligne qu'on les a resserrés au fil des ans. « Je me souviens qu'à l'époque, fait-elle savoir, on recommandait d'attendre 42 jours entre deux coupes. Maintenant, dans une région comme la nôtre, c'est plutôt 32 jours, sauf pour la période de repos automnal, qui doit être de 50 jours. Comme la luzerne gèle entre -3 et -5 °C, ça implique que sous les conditions dans notre région, la dernière coupe avant le repos automnal

doit se faire avant le 1<sup>er</sup> septembre. En région chaude, ça peut aller jusqu'à 10 septembre. »

Christian Duchesneau signale pour sa part que les variétés de luzerne à faible teneur en lignine permettent d'adopter un rythme de coupes différent. « Avec ces variétés, on peut faucher au stade 10 % fleurs, comme autrefois, tout en obtenant une aussi bonne qualité et un rendement équivalent, sinon meilleur. Ça devrait aussi favoriser la persistance de la luzerne. Il est alors possible de passer de quatre à trois coupes par saison. » Le spécialiste fourrager ajoute : « Pour ce qui est de la coupe d'automne, je recommande de la laisser là si elle n'est pas essentielle. Si elle l'est, je suggère de faucher à une hauteur minimale de quatre à cinq pouces. »

## 1 LA LOURDE QUESTION DU LISIER

Le fumier possède une valeur fertilisante et il est logique de chercher à le valoriser. Le défi est de le faire tout en minimisant les dommages à la luzerne. France Bélanger déconseille les épandages non seulement en automne, mais aussi au printemps. « Il ne faudrait jamais passer sur la luzerne au printemps, explique-t-elle. Plus les plants vieillissent, plus leur collet grossit et les roues vont le fendre. » Christian Duchesneau enchaîne : « Le fumier doit aller en priorité dans les vieilles luzernières et dans les prairies de graminées. »

## 2 SE DOTER D'UN PLAN B

Même avec un choix d'espèces judicieux et une régie rigoureuse, le rendement d'une prairie risque de chuter si, comme cette année, on reçoit moins de la moitié de la pluie d'une année normale. C'est pourquoi M. Duchesneau suggère d'établir un plan d'urgence, comme un semis pur d'une espèce de climat chaud. « Je commence à penser, ajoute-t-il, qu'on devrait aussi se constituer des réserves de foin plus élevées que par le passé. Des réserves pouvant couvrir les besoins du troupeau pendant plusieurs mois. La météo est rendue tellement changeante! J'ai hâte que nous jouissions d'une année normale qui permette de reconstituer les réserves de fourrages. » ■

PHOTO: F. BÉLANGER



# PRESSES À BALLES SÉRIE BV LES MEILLEURES SUR LE MARCHÉ!

La nouvelle génération de presses à foin conçue pour un maximum de productivité, de fiabilité et de rentabilité. Kubota place la barre encore plus haute pour ce qui est de la densité des balles et de l'aspect pratique.



**Kubota**

## 4 RAISONS EXPLIQUANT SES AVANTAGES :

- 1 Les presses à balles rondes BV sont développées pour une utilisation simple offrant un grand débit dans l'ensilage, le foin et la paille.
- 2 Les 7 différents modèles offrent une foule de particularités dont **25 couteaux**, incluant une chambre qui peut faire varier la densité de la balle sur trois diamètres différents.
- 3 Des balles d'une forme parfaite jour après jour. Avec les presses BV de Kubota, vous êtes sûr de laisser un champ rempli de balles serrées et bien formées d'une densité maximale. Le résultat permet une manipulation des balles sans problème et une grande stabilité au stockage. Largeur de ramassage de 72 jusqu'à 86 po.
- 4 7 différents modèles. (Disponibles pour des balles jusqu'à 5 pi (1,5 m) de largeur jusqu'à 6 pi (1,8 m) de hauteur).

**0% SUR 48**  
MOIS FINANCEMENT SAC\*

**GARANTIE**  
**36 MOIS**  
OU  
**20 000 BALLES\***



## POUR DES FOURRAGES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE



### FAUCHEUSES

Productivité et rentabilité maximale.  
50 % plus de coupe avec 3 couteaux.  
21 modèles disponibles



### FANEURS

Répartition du foin égale sur toute  
la largeur de travail.  
6 modèles disponibles



### RÂTEAUX

Un andain aéré  
régulier et uniforme.  
10 modèles disponibles

[www.kubota.ca/fr/](http://www.kubota.ca/fr/)

PLUS QUE JAMAIS VOS CONCESSIONNAIRES KUBOTA SONT AVEC VOUS DURANT CETTE PÉRIODE SPÉCIALE

Alfred, ON  
Carrière & Poirier  
Equipment

Baie D'Urfé  
Kubota Montréal

Caplan  
M. J. Brière Inc.

Saguenay  
ZONE Kubota

Drummondville/Yamaska  
Kubota Drummondville

Joliette  
Entreprises Antonio Laporte  
et fils

La Guadeloupe  
Garage Oscar Brochu Inc.

La Présentation  
Aubin & St-Pierre Inc.

Lévis  
Cam-Trac Bernières Inc.

Mirabel  
Centre KUBOTA des  
Laurentides

Montmagny  
Garage Minville Inc.

New Liskeard  
MCK Temiskaming Shores

Victoriaville  
Kubota Victoriaville

Rimouski  
Cam-Trac Rimouski

St-André de Kamouraska  
Garage N. Thiboutot Inc.

Ste-Anne-de-la-Pérade  
Groupe Lafrenière  
Tracteurs

Sherbrooke/Coaticook  
Équipements R. M. Nadeau

Sutton  
Max Gagné & Fils Inc.

Val-D'Or  
Méga Centre Kubota

Ville de Mercier  
Brosseau et Lamarre Inc.

JOURNÉES D'INFORMATION 2020

# Retour sur une année chamboulée par la crise de la Covid-19

- Les journées d'information annuelles des Producteurs de lait du Québec (PLQ) se sont exceptionnellement déroulées en formule virtuelle les 18 et 19 novembre dernier. La première journée a été diffusée en direct sur la page Facebook des PLQ ainsi que sur son compte YouTube, tandis que la deuxième a eu lieu à huis clos pour les délégués. L'événement a été l'occasion de faire un retour sur la dernière année laitière. La perturbation des marchés survenue en raison de la crise de la Covid-19 a été inévitablement au cœur des discussions.

D'entrée de jeu, le président des PLQ, Daniel Gobeil, a salué la résilience dont les producteurs de lait ont fait preuve devant cette crise. « À la ferme, des décisions difficiles ont dû être prises rapidement pour réduire la production, comme la coupure de quota et la limitation de reprise de marge. Il était nécessaire de s'adapter aux besoins instables et chaotiques du marché. La rapidité avec laquelle nous avons réussi à réduire les effets de la crise démontre toute l'agilité de notre modèle de gestion de l'offre. Sur ce point, j'aimerais souligner la solidarité, la collaboration et la discipline de l'ensemble des producteurs du Québec, car nos efforts ont porté fruit », a-t-il insisté. Le président s'est dit également très fier que les acteurs de la filière aient travaillé ensemble

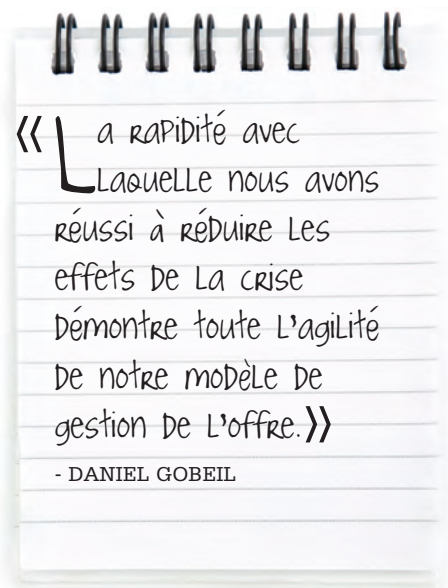
dans le but de trouver des solutions aux perturbations du marché. « Dans les circonstances, a-t-il dit, le partage d'information et la cohésion de nos actions ont rapidement donné des résultats. »

Daniel Gobeil a également évoqué la chute drastique du prix du lait en avril dernier. « Même si on est revenus à une moyenne plus acceptable depuis l'été, on a dû faire face à beaucoup de fluctuations alors que notre système nous a habitués à des prix plus stables. Sans compter que nos revenus sont nettement plus bas que ce qui était envisagé pour 2020 », a-t-il ajouté.

Le président des PLQ a mentionné que toutes les provinces ont travaillé de concert afin que la Commission canadienne du lait (CCL) déclenche le mécanisme de consultation pour

les circonstances exceptionnelles en vue de l'ajustement de prix de février 2021. « Au terme des consultations publiques, la CCL a annoncé au début du mois [de novembre] un ajustement de prix de 2 % pour les classes 1 à 4. Cet ajustement sera en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2021 et aura un impact d'environ 1,46 \$ par hectolitre sur le revenu moyen. Cela compensera en partie les mois de revenus qui ont été sous le coût de production », a-t-il révélé.

Des conférences ont par la suite permis de faire le bilan détaillé de la dernière année en ce qui concerne les marchés et le prix du lait. Il est possible de réentendre l'allocation du président et de visionner les différentes pré-





L'allocution du président des PLQ, Daniel Gobeil, a été diffusée en direct sur la page Facebook et la chaîne YouTube de l'organisation.

sentations sur la page Facebook et la chaîne YouTube des Producteurs de lait du Québec.

### MARCHÉ DU LAIT

La croissance de la demande canadienne de lait a connu un ralentissement dans la dernière année. Elle a été de 0,56 % entre août 2019 et septembre 2020, comparativement à 3,76 % pour la période 2018-2019. Les mesures de confinement imposées par le gouvernement du Québec pour limiter la propagation de la Covid-19 ont eu un impact fort important sur la demande de lait.

Durant les deux dernières semaines de mars, les mesures de confinement ont poussé bien des gens à faire des provisions en épicerie. Les produits laitiers n'ont pas fait exception à cette demande accrue des consommateurs. Au Québec, la demande de lait à boire a connu une hausse de 14 % et celle de yogourt de 24 % par rapport à 2019. Une journée additionnelle a d'ailleurs été émise pour s'assurer que les producteurs puissent répondre aux besoins.

Par contre, en avril, les consommateurs, qui avaient déjà des réserves



# MERCI POUR VOTRE CONFIANCE

*Merci pour votre confiance en cette dernière année. Nous vous attendons avec impatience en 2021 pour une année positive. Bonne santé à tous!*

**Marc Boily**  
(+1) 418-671 7662  
m.boily@trioliet.com



**TRIOLIET.COM**

209287

Trioliet. Le meilleur mélange.

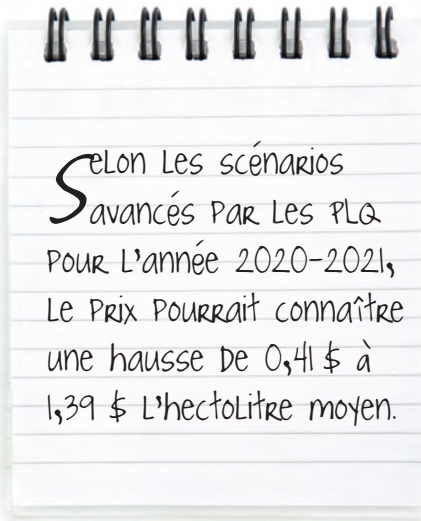


de produits laitiers à la maison, n'ont pas été au rendez-vous. Surtout, les mesures de confinement et les fermetures dans le secteur des hôtels, des restaurants et des institutions (HRI) ont accentué la baisse de la demande. Les HRI représentent environ 35 % du marché laitier.

Les gens cuisinant davantage à la maison, une partie des ventes normalement destinées au secteur des HRI a été déplacée vers le marché du détail. Entre septembre 2019 et octobre 2020, les ventes au détail ont crû de 13,4 % pour le beurre, de 11,4 % pour la crème, de 8,1 % pour les fromages, de 3,6 % pour le lait de consommation et de 0,5 % pour le yogourt. Les pertes de marché liées au secteur des HRI n'ont toutefois pas pu être compensées en totalité par la croissance des ventes au détail. Les ventes de fromages et de crème ont particulièrement été touchées par la quasi-fermeture des HRI. Heureusement, la réouverture d'une partie du secteur et l'adaptation du milieu de la restauration permettent de rétablir les ventes graduellement.

### PRIX DU LAIT

Pour la dernière année laitière qui s'échelonne d'août 2019 à juillet 2020, le prix moyen à l'hectolitre a été de 80,61 \$, ce qui représente une hausse de 1,02 \$ par rapport à la période pré-



cedente. Durant les six premiers mois de l'année, les prix étaient bien au-delà de cette moyenne, mais à partir de mars 2020, la crise de la Covid-19 est venue brouiller les cartes.

La chute des prix mondiaux, la baisse de la demande en fromages et la production à la hausse de beurre générant des surplus de solides non gras ont notamment créé d'importantes fluctuations des prix. De plus,

les ventes de beurre pour la transformation secondaire, qui ont augmenté dans les derniers mois tandis que les prix mondiaux étaient fortement à la baisse, ont aussi eu un impact négatif sur le prix.

De bonnes nouvelles! Les ventes canadiennes de lait de consommation, qui diminuent depuis quelques années, ont plutôt augmenté au cours des derniers mois. L'impact sur le prix a été positif, notamment parce que la fabrication de lait à boire permet de valoriser pleinement les solides non gras. De plus, la diminution des ventes de crème, bien qu'elle ait un impact négatif sur le quota, a eu un effet positif sur le revenu des producteurs. En effet, la crème a été dirigée vers la fabrication de beurre en ne générant pas de surplus de solides non gras.

Selon les scénarios avancés par les PLQ pour l'année 2020-2021, le prix pourrait connaître une hausse de 0,41 \$ à 1,39 \$ l'hectolitre moyen. Ces perspectives tiennent compte, entre autres, de l'indexation au 1<sup>er</sup> février annoncée par la CCL, d'une possible augmentation de la production de fromage, de l'incertitude des prix mondiaux et de la baisse des plafonds d'exportation. Il faudra aussi surveiller les ventes de lait, de crème et de beurre qui tendent à revenir à une certaine normalité. ■

# SILO-KING®

- ★ 16 ENZYMES DIFFÉRENTES POUR DIGÉRER LA FIBRE
- ★ PLUSIEURS TYPES DE BACTÉRIES LACTIQUES
- ★ CONTIENT DES ANTIOXYDANTS POUR LIMITER LA RESPIRATION
- ★ AMÉLIORE LA DIGESTIBILITÉ DES PAROIS CELLULAIRES
- ★ RÉDUIT LE pH POUR UNE MEILLEURE CONSERVATION

MAINTENANT DISPONIBLE AU QUÉBEC

HOWICK, QC  
(514) 617-5688  
agriking.com/canada  
cullenforage@gmail.com

208002

Un analgésique  
à la durée  
d'action  
inégalée



## Meloxicam suspension orale

*Lorsqu'il est question de soulagement de la douleur, rien n'a une durée d'action plus longue.*

Meloxicam suspension orale procure **la plus longue durée de soulagement** de la douleur et de l'inflammation en une seule dose. Cette durée d'action a été prouvée par des études cliniques. Le mode d'administration unique de ce médicament représente un moyen pratique et sans aiguille d'administrer un analgésique **longue durée** sans l'irritation potentielle consécutive à une injection dans les tissus.

*La prochaine fois que vous aurez besoin d'un **analgésique longue durée**, recherchez Meloxicam suspension orale, un produit fabriqué au Canada.*



Toutes les activités de recherche, de développement et de production sont effectuées au Canada, pour l'industrie bovine canadienne.

Pour plus d'information sur la prévention de la douleur, communiquez avec votre vétérinaire ou visitez le site **solvvet.ca**



# Les effets de vos décisions d'élevage sur la rentabilité

Par [RODRIGO MOLANO](#), Ph. D., stagiaire postdoctoral, nutrition et élevage; [RENÉ ROY](#), agr., agroéconomiste; et [DÉBORA SANTSCHI](#), Ph. D., agr., Innovation et développement, Lactanet

- La rentabilité est un défi constant pour les entreprises en production laitière. Il importe de trouver des stratégies qui permettent d'augmenter les revenus et de réduire les coûts pour ultimement accroître cette rentabilité. Dans cette optique, l'analyse de votre programme de remplacement pourrait apporter des améliorations à votre ferme.

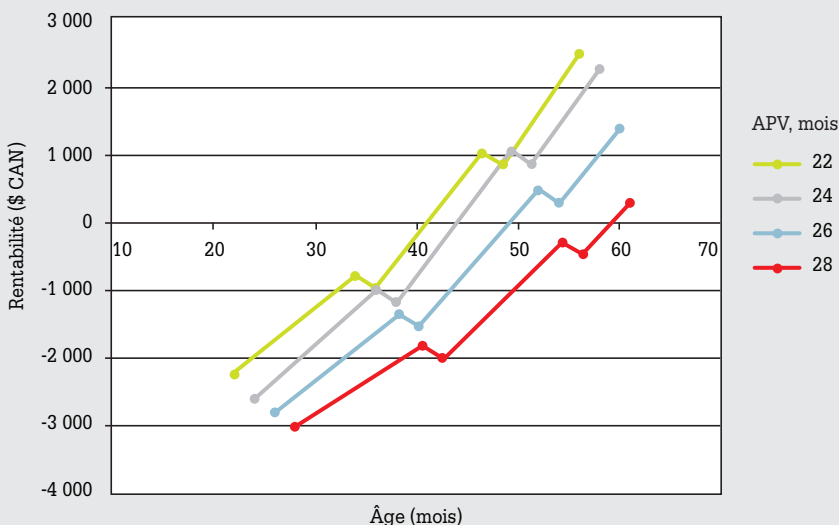
Sur le plan financier, l'élevage des génisses de remplacement représente une dépense nette et constitue l'un des principaux coûts liés à la production du lait, avec ceux de l'alimentation et de la main-d'œuvre. La gestion d'un programme de remplacement devrait ainsi viser à réduire l'ensemble des coûts, tout en améliorant la qualité des génisses en croissance.



L'un des facteurs ayant le plus d'impact sur la rentabilité globale d'une ferme est l'âge ciblé pour le premier vêlage. Les résultats de plusieurs études indépendantes réalisées dans différentes régions du monde affirment que des génisses qui vêlent à un plus jeune âge rapportent plus pour l'entreprise.

Il n'est pas surprenant d'apprendre que ce constat s'applique aussi au Québec. Une analyse effectuée à partir des données de production des fermes du Québec (base de données de Lactanet), des prix moyens du lait et des coûts standards d'environ 300 entreprises laitières (base de données d'Agritel) a permis de calculer la rentabilité au cours de la vie productive des génisses holsteins dont l'âge au premier vêlage variait de 22 à 28 mois. Les résultats sont illustrés à la figure 1. Dans ce graphique, les premiers points pour chaque catégorie d'âge représentent le coût d'élevage jusqu'au premier vêlage; un coût qui augmente avec l'âge. Une fois que

FIGURE 1. EFFET DE L'ÂGE AU PREMIER VÊLAGE (APV) SUR LA RENTABILITÉ AU COURS DE LA VIE PRODUCTIVE DES GÉNISSES DE REMPLACEMENT DANS LES FERMES LAITIÈRES DU QUÉBEC



Avis à ceux qui savent que les chiffres sont importants au bout du compte.  
**Osez davantage.**



Vous faites très attention aux détails. Car vous savez bien qu'ils font toute la différence. Vous effectuez les recherches nécessaires et mettez en question le statu quo, en apportant des idées neuves pour rester à l'avant-garde. Et vous savez ce qui vous convient, car il s'agit de votre propre exploitation.

Pour découvrir comment CLAAS peut vous aider à gagner du temps et de l'argent, visitez [claas.com](http://claas.com)

**Machinerie J.N.G. Thériault**  
Amqui 418 629-2521

**Service Agro Mécanique**  
Saint-Clément 418 963-2177

**Service Agro Mécanique**  
Saint-Pascal 418 492-5855

**Bossé et Frère**  
Montmagny 418 248-0955

**Garage Oscar Brochu**  
La Guadeloupe 418 459-6405

**L'Excellence Agricole de Coaticook Excelko**  
Lennoxville 819 849-0739

**Entreprises Rosaire Raymond**  
Mont-Laurier 819 623-1458

**Maltais Ouellet**  
Saint-Bruno (Lac-Saint-Jean)  
418 668-5254

**Champoux Machineries**  
Warwick 819 358-2217

**CLAAS**



la vache commence à produire du lait, les revenus générés finissent par rembourser le coût de son élevage. Ce moment correspond au point où chaque ligne croise l'axe horizontal (rentabilité 0 \$).

Les données démontrent que les génisses qui vêlent à 22 et 24 mois génèrent plus de revenus par jour que celles qui vêlent à 26 et 28 mois. Pour

un écart d'à peine 6 mois d'âge au premier vêlage, les plus hâtives remboursent leur coût d'élevage presque 20 mois avant les plus tardives. À partir de ce point, les profits du lait contribuent à la rentabilité nette de la ferme jusqu'à ce que la vache soit retirée du troupeau. C'est donc dire que les génisses qui vêlent à un plus jeune âge présentent une meilleure

rentabilité à vie. Les fermes laitières où les génisses vêlaient à un âge plus précoce ont pu récupérer leurs coûts d'élevage plus rapidement. De plus, ces entreprises ont réalisé un bénéfice net plus élevé au cours de la vie des animaux de remplacement par rapport aux fermes où les génisses vêlaient à un âge plus avancé. Cette amélioration de la rentabilité à vie associée à un premier vêlage plus hâtif s'explique non seulement par la diminution du coût d'élevage par sujet de remplacement, mais aussi par des lactations plus rentables. De ce fait, le nombre de sujets de remplacement requis serait réduit.



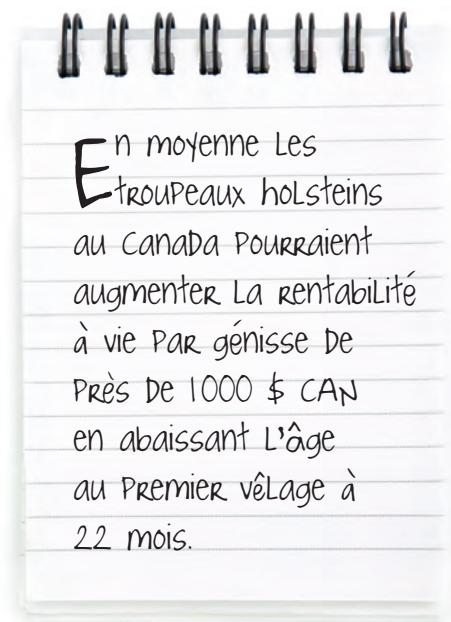
**Obtenez le meilleur prix de la saison sur un grand choix de filets Premium et de ficelles de grandes marques : John Deere, Claas, Kubota et Tama Blue Zebra. NE MANQUEZ PAS L'OCCASION !!**

**ALLEZ CHEZ VOTRE DISTRIBUTEUR LOCAL OU CONTACTEZ-NOUS POUR CONNAÎTRE LE DISTRIBUTEUR LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS.**



**Tama Canada Ltd-Ltée**  
 1480 Sandhill Dr. - Unit 9B, Ancaster, ON, L9G 4V5  
 Ph: (905) 973-5566 sales@tamacanada.ca www.tamacanada.ca

211087



En moyenne Les troupeaux holsteins au Canada pourraient augmenter la rentabilité à vie par génisse de près de 1000 \$ CAN en abaissant l'âge au premier vêlage à 22 mois.

**PLUS ELLE EST JEUNE, MIEUX C'EST?**

Depuis des décennies, il est recommandé de viser un premier vêlage à l'âge de 24 mois. Par contre, plusieurs troupeaux ont pu démontrer qu'il est possible de faire vêler les génisses à 22 mois, et les données indiquent qu'un vêlage à l'âge de 20 mois ou même moins serait sans incidence sur la production à vie.

D'après les dernières estimations, l'âge moyen au premier vêlage dans les troupeaux holsteins au Canada se situe entre 25 et 26 mois (Réseau laitier canadien, 2015; *L'évolution de la production laitière québécoise*, 2019). Cette moyenne nationale pour l'âge



au premier vêlage et les estimations québécoises de la rentabilité à vie indiquent qu'en moyenne les troupeaux holsteins au Canada pourraient augmenter la rentabilité à vie par génisse de près de 1000 \$ CAN en abaissant l'âge au premier vêlage à 22 mois. Il s'agit d'un gain majeur pour la rentabilité nette d'une entreprise laitière, quelle que soit sa taille. Quelle quantité de lait additionnelle faudrait-il produire ou de quota supplémentaire faudrait-il acheter pour obtenir une telle hausse de profit?

## COMMENT ABAISSER L'ÂGE AU PREMIER VÊLAGE DANS VOTRE TROUPEAU?

Il serait pertinent de vous demander quelles sont les actions à entreprendre pour arriver à réduire l'âge au premier vêlage des animaux de remplacement. Cela représente tout un défi, puisque l'âge au premier vêlage dépend de l'ensemble des pratiques et des décisions appliquées au cours du développement des génisses, telles l'alimentation au colostrum à la naissance, l'atteinte des cibles de croissance et

l'identification du meilleur moment pour la première saillie.

En examinant les différents aspects de votre programme d'élevage, vous aurez à évaluer votre performance, fixer des objectifs et appliquer des mesures, puis vous répétez la séquence. Vous avez besoin d'aide? Comptez sur l'expertise de Lactanet pour vous conseiller et pour accompagner votre équipe tout au long du processus visant à maximiser la rentabilité de votre ferme. ■

### PRESSES À BALLES RONDES



## PRESSES À BALLES RONDES À HAUTE DENSITÉ



Série FB



Série VB 3100



Série VB 560



Série VBP 3165

**Les presses à balles rondes de KUHN garantissent la production de balles rondes parfaitement formées et homogènes et génèrent des densités de balles exceptionnellement élevées, même dans les conditions les plus difficiles.**

Machinerie JNG Thériault <b>Amqui</b>  Centre Agricole Coaticook, Neuville, Nicolet, Rimouski, Saint-Bruno, Saint-Maurice, Wotton	Agritibi R. H. <b>Gatineau</b>  Les Équipements Colpron <b>Sainte-Martine</b>  Les Entreprises R. Raymond <b>Kiamika</b>	Les Équipements Adrien Phaneuf La Durantaye, Marieville, Shefford, St-Clet, Upton, Victoriaville  Claude Joyal Lyster, Napierville Saint-Denis-sur-Richelieu Saint-Guillaume, Stanbridge Station	J. René Lafond <b>Mirabel</b>  Machineries Horticoles d'Abitibi <b>Pouliaries</b>  Machineries Nordtrac Saint-Barthélemy Saint-Roch-de-l'Achigan	Service Agro-Mécanique Saint-Clément Saint-Pascal  Service Agricole de Beauce Saint-Georges Sainte-Marie de Beauce
---	---	---	--	--

INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ  
 www.kuhn.com  




211568

# Les productions supérieures

Productions acceptées en **AOÛT 2020** ayant une MCR cumulative de **1 061 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1 061 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
<b>AYRSHIRE JUNIOR 2 ANS</b>	<b>Joli Site Elixir (B) (La Sapinière Chelyote)</b> Ferme Joli Site 9263-9855 Qc inc., Saint-Gabriel	110492964	06-19	1-346	10 195	3,97	3,47	370	349	389
<b>CANADIENNE ADULTE 5 ANS +</b>	<b>Britannia Nuance Tartinade (Bp) (Britannia Vénus Nuance)</b> Ferme Britannia SENC, Saint-Valérien	108442427	10-19	5-190	13 900	4,32	3,58	425	406	440
<b>HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS</b>	<b>Ringo Fay Fitz (Bp) (Toc-Farm Fitz Et)</b> F. Tetreault et Fils Du Richelieu, Saint-Mathias	110075661	02-19	2-129	14 780	4,27	3,55	356	412	401
	<b>Rainholm Kane 6894 (Progenesis Kane)</b> Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110216894	02-19	1-349	14 785	3,5	3,23	383	362	388
	<b>Beaucoise Duke Figaro (Bp) (S-S-I Montross Duke-Et)</b> Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	110618903	08-19	1-339	13 867	3,69	3,38	369	363	388
	<b>Gelou Hannou Supersire (Bp) (Seagull-Bay Supersire-Et)</b> Ferme Micheret inc., Saint-Zéphirin	110544882	06-19	2-85	14 489	3,84	3,12	372	384	362
	<b>Beaucoise Charley Poulpe (Bp) (Dg Charley)</b> Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	110814277	10-19	1-290	13 455	4,04	3,23	355	383	356
	<b>Wallu Movieink Daliane (Bp) (Claynook Movieink)</b> Ferme Wallu inc., Sainte-Julienne	110739835	09-19	2-90	13 696	4,41	3,24	340	400	344
	<b>Rainholm Performer-P 735 (Stantons Performer-P-Et)</b> Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110720735	10-19	1-302	13 421	3,78	3,38	354	357	372
	<b>Denlou Modesty Destiny (Bp) (Bacon-Hill Pety Modesty-Et)</b> Ferme Denis et Louise Dion enr., Saint-Narcisse	110699995	09-19	2-50	12 981	4,75	3,3	326	414	334
	<b>Purstein Doorman Laudileine (Bp) (Val-Bisson Doorman)</b> Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon	110360766	07-19	2-86	12 918	4,09	3,63	333	364	375
	<b>Boisblanc Montross Laureen (Bp) (Bacon-Hill Montross-Et)</b> Ferme Boisblanc Holstein, Saint-Justin	110431086	10-19	1-303	12 719	4,23	3,36	336	379	350
	<b>Donsher Superpower Aurelia (Bp) (Misty Springs Superpower)</b> Ferme Jamalait inc., Saint-Léon	109824421	06-19	1-352	12 828	3,92	3,32	343	362	358
	<b>Bofran Flagship Joyce (Bp) (S-S-I 1stclass Flagship-Et)</b> Ferme Bofran, Sainte-Marguerite	110133718	07-19	2-94	12 209	5,05	3,45	310	420	331
<b>HOLSTEIN SENIOR 2 ANS</b>	<b>Jmj Brewmaster Fleur (Bp) (Mapel Wood Brewmaster)</b> Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges	110073467	07-19	2-360	20 344	5,58	3,77	475	710	551
	<b>Lareleve Hotrod 667 (Tb) (Glen-D-Haven Altahotrod)</b> Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110263877	07-19	2-253	17 739	3,83	3,13	425	435	415
	<b>Beaucoise Afterburner Roxie (Tb) (Sandy-Valley Afterburner-Et)</b> Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	110151321	05-19	2-302	17 476	3,49	3,36	411	386	432
	<b>Dubenoit Elude Akime (Tb) (Silverridge V Elude)</b> Ferme Dubenoit, La Pocatière	109861414	07-19	2-343	17 230	3,51	3,13	402	378	388
	<b>Frohland Roxy Superstyle (Tb) (Cogent Dg Superstyle)</b> Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvere	110300319	10-19	2-317	16 422	4,39	3,37	362	424	382
	<b>Micmaxser Carnival Decaf (Tb) (Seagull-Bay H Carnival-Et)</b> Ferme Michel Fournier et Fils inc., Saint-Anselme	110400981	10-19	2-322	17 205	3,78	3,13	380	383	372
	<b>Noelidase Flexis Fork (Tb) (De-Su Fork-Et)</b> Ferme N.M. Maheux Fils inc., Sainte-Marie-de-Beauce	110156640	10-19	2-347	16 511	4,02	3,36	361	388	380
	<b>Delarosiere Rossat Touffe (Bp) (Delarosiere Escalade Rossat)</b> Ferme Germiquet inc., Roxton Falls	110136470	08-19	2-328	18 329	2,44	3,19	428	278	421
	<b>Beaucoise Silver Sabayon (Tb) (Seagull-Bay Silver-Et)</b> Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	110394264	09-19	2-236	15 556	3,9	3,34	362	377	377
	<b>Calixa Barbie Davidson (Tb) (Geno Davidson)</b> Ferme M.A. Palardy inc., Calixa-Lavallée	108998435	08-19	2-328	14 205	4,59	3,7	332	405	378
	<b>Gagnival Stargazer Lila (Tb) (Ocd Stargazer-Et)</b> Ferme Beaulieu et Frères, Lac-au-Saumon	110216005	09-19	2-286	15 914	4,03	3,16	363	391	357
	<b>Beauxpres Commander Robya (Bp) (Larcrest Commander-Et)</b> Ferme Pelletier et Fils inc., Saint-Roch-des-Aulnaies	110258976	09-19	2-341	15 957	4,1	3,19	359	392	356
	<b>Knoxland Dugger 6239 (Tb) (No-Fla Dugger-Et)</b> Ferme Roulante 1999 inc., Tingwick	3132508414	05-19	2-352	15 634	3,72	3,17	360	361	357
	<b>Rainholm Accurate 6801 (Boldi Accurate)</b> Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110216801	09-19	2-336	14 217	4,45	3,74	320	379	372
<b>HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS</b>	<b>Guyette Silver Saby (Bp) (Seagull-Bay Silver-Et)</b> Ferme Guyette et Fils SENC, Saint-Clet	109920511	08-19	3-79	18 139	4,47	3,26	412	492	410

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.	
<b>(SUITE)</b>	<b>Seric Montana Mayanu (Tb) (Ihg Montana-Et)</b> Ferme Seric inc., Napierville	110170775	09-19	3-0	17 643	3,81	3,21	394	400	390	
	<b>Ringo Mycha Entail (B) (Silverridge V Entail)</b> F. Tetreault et Fils Du Richelieu, Saint-Mathias	110075644	08-19	3-58	16 819	3,79	3,32	385	388	393	
	<b>Suntor Casual Emblem P (Tb) (Schreur Altacasual P)</b> Suntor Holsteins enr., Ormstown	110032604	07-19	3-126	18 211	3,33	3	409	366	377	
	<b>Lareleve Rubicon 653 (Tb) (Edg Rubicon-Et)</b> Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109545139	09-19	3-48	16 330	4,31	3,33	362	414	373	
	<b>Gepaquette Extreme Rafine (B) (Silverridge V Extreme)</b> Ferme Gepaquette 2009 inc., Saint-Paul-D'Abbotsford	109864927	08-19	3-146	14 585	5,15	3,7	326	447	369	
	<b>Gepaquette Durko Rafouilla (Bp) (Penn-England Durko-Et)</b> Ferme Gepaquette 2009 inc., Saint-Paul-D'Abbotsford	109864928	08-19	3-115	15 737	3,95	3,67	355	372	399	
	<b>Del Rio Iris High Octane (Tb) (Stantons High Octane)</b> Ferme Del Rio, Saint-Eugène-de-Guigues	109682031	04-19	3-30	14 874	4,67	3,33	335	424	349	
	<b>Plainelac Impression Albine (Tb) (Monument Impression-Et)</b> Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse	109689693	06-19	3-21	13 739	4,95	3,7	315	420	360	
	<b>Comaro Lilliane Superman (Tb) (Rh Superman-Et)</b> Ferme Comaro inc., Pont-Rouge	109932517	05-19	3-84	17 127	3,21	3,04	383	333	362	
	<b>Comestar Laumay Jedi (Bp) (S-S-I Montross Jedi-Et)</b> Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville	109821537	09-19	3-74	13 674	5,2	3,88	301	416	361	
	<b>Seric Merjack Lala (Tb) (Regancrest Merjack-Et)</b> Ferme Seric inc., Napierville	110170776	10-19	3-10	16 441	3,61	3,33	357	343	370	
	<b>HOLSTEIN SENIOR 3 ANS</b>	<b>Beaucoise Brodie Pyoli (Tb) (Bryceholme Brodie-Et)</b> Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	109719626	06-19	3-216	18 181	3,75	3,02	393	399	368
		<b>Robel Jett Air Elene (Tb) (Sildahl Jett Air-Et) - 9171-6316 Québec inc.</b> Ferme Robel, Jonquière	109638256	07-19	3-309	16 394	4,59	3,34	352	435	362
<b>Ocd Sprin Scrutiny 34676-et(Ex) (Westenrade Altaspring)</b> Ferme Berni, Sainte-Elizabeth-de-Warwick		3131668840	09-19	3-350	17 771	4,34	2,97	366	424	336	
<b>Rainholm Montross 9329 (Bacon-Hill Montross-Et)</b> Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee		109729329	08-19	3-239	17 403	3,6	3,09	380	365	358	
<b>Franord Superman Angie (Tb) (Rh Superman-Et)</b> Ferme Franord inc., Saint-Timothée		109829761	08-19	3-255	15 005	4,92	3,5	325	427	348	
<b>Dubenoit Monterey Gisele (Tb) (View-Home Monterey-Et)</b> Ferme Dubenoit, La Pocatière		109861393	08-19	3-190	15 566	4,22	3,24	342	384	338	
<b>Reynold Mc Cutchen Solhee (Bp) (De-Su Bkm Mccutchen 1174-Et)</b> Ferme Reynold enr., Saint-Charles-de-Bellechasse		109567017	06-19	3-348	15 516	4,6	3,22	328	407	328	
<b>Front View Josuper Chipit (Ex) (Uecker Supersire Josuper-Et)</b> Ferme Verhaegen inc., Clarenceville		109255634	09-19	4-146	16 730	5,25	3,51	336	468	367	
<b>HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS</b>	<b>Julio Dorcy Pauline (Tb) (Coyne-Farms Dorcy-Et)</b> Ferme Julio inc., Granby	109491765	10-19	4-38	19 452	3,38	3,34	384	346	401	
	<b>Micheret Amasoft Acrobat (Ex) (Mystique Acrobat)</b> Ferme Micheret inc., Saint-Zéphirin	109426746	07-19	4-139	17 093	3,76	3,14	357	361	351	
	<b>Arcroix Doorman Dakra (Ex) (Val-Bisson Doorman)</b> Ferme Arthur Lacroix ltée, Saint-Michel-de-Bellechasse	109589682	08-19	4-29	16 384	4,05	3,23	347	375	346	
	<b>Mabel Reginald Litaniarine (Tb) (Regancrest Reginald-Et)</b> Ferme Maguy Normandin inc., Normandin	109327241	03-19	4-46	16 901	4,14	3,18	339	382	342	
	<b>Ringo Fall Let It Snow (Bp) (Velthuis Let It Snow)</b> F. Tetreault et Fils Du Richelieu, Saint-Mathias	109115547	08-19	4-243	19 454	3,58	3,25	398	381	403	
<b>HOLSTEIN SENIOR 4 ANS</b>	<b>Belgo Shottle Roquette (Bp) (Picston Shottle-Et)</b> Ferme Belgo 2012 inc., Acton Vale	109121696	04-19	4-196	16 893	4,17	3,55	338	383	382	
	<b>Rainholm Supersire 1375 (Seagull-Bay Supersire-Et)</b> Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109121375	08-19	4-215	17 983	3,78	3,04	369	372	348	
	<b>Royolait Marijo Lauthority (Tb) (Comestar Lauthority)</b> Ferme Royolait inc., Ange-Gardien	107163548	08-19	6-245	23 148	4,59	3,49	457	562	502	
<b>HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +</b>	<b>Plainelac Jett Air Giclette (Tb) (Sildahl Jett Air-Et)</b> Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse	108551389	07-19	5-21	16 082	5,27	3,56	328	463	367	
	<b>Gen-I-Beq Lavaman Plume (Tb) (Gen-I-Beq Lavaman)</b> Ferme Parkhurst inc., Saint-Patrice-de-Beaurivage	107640256	09-19	7-143	18 948	4,27	3,37	361	413	384	
	<b>Riter Krusader I Biza (Ex) (O-Bee Krusader-Et)</b> Ferme Riter 2010 inc., Saint-Sylvestre	108334192	07-19	6-80	18 339	3,99	3,14	367	396	362	
	<b>Rainholm Mogul 1295 (Mountfield Ssi Dcy Mogul-Et)</b> Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109121295	10-19	5-87	18 812	4,16	3,37	353	392	377	
	<b>Lareleve Shotglass 479 (Ex) (Butz-Butler Shotglass-Et)</b> Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	108501996	09-19	5-349	20 111	3,64	2,96	385	374	358	
	<b>Ringo Douce Meridian (Tb) (Sully Hart Meridian-Et)</b> F. Tetreault et Fils Du Richelieu, Saint-Mathias	108594932	07-19	5-268	19 369	3,12	3,02	390	327	370	
	<b>Beauvide Jessic Litina (Ex) (Gillette Jessic)</b> Ferme Beauvide inc., Sainte-Angèle-de-Monnoir	108387627	10-19	5-333	17 320	4,58	3,64	320	393	371	
	<b>Coti Fever Armani (Tb) (Crackholm Fever)</b> Ferme Robert Séguin et Fils, Sainte-Marthe	108137389	01-19	5-134	17 041	4,6	3,41	319	398	350	
	<b>JERSEY JUNIOR 2 ANS</b>	<b>Bellaska Haley Wisdom (Tb) (Isdk Vj Dongsgaarden Haley)</b> Ferme Bellaska Jersey inc., La Durantaye	110892806	09-19	1-274	8 369	5,47	4,23	350	355	389
		<b>Dulet Comanche Sia et(Tb) (Ahlem Axis Comanche-Et)</b> Ferme Dulet inc., Saint-Pascal	110440810	10-19	2-28	9 481	4,39	4,04	370	304	395
<b>JERSEY SENIOR 4 ANS</b>	<b>Homeridge Branson Velvet (Tb) (Gabys Thone Branson-Et)</b> Ferme Lynch inc., Coaticook	109432909	08-19	4-204	10 695	6,45	4,02	348	406	368	

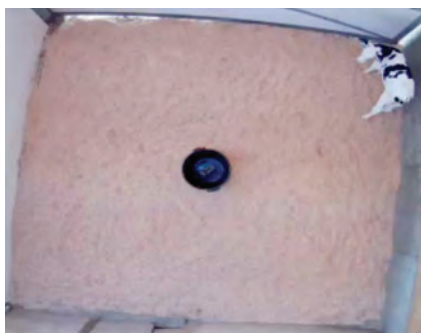
RAPPORTS DE RECHERCHE

# L'individu compte : traits de personnalité chez les bovins laitiers

- Les gens réagissent différemment aux situations stressantes, et ces réactions peuvent avoir une incidence sur leur santé et leur qualité de vie; les différences s'expliquent en grande partie par les traits de personnalité propres à chacun. Chez les bovins, nous constatons également que les individus réagissent différemment aux situations stressantes.

Nous ne comprenons pas encore dans quelle mesure ces différences sont liées à la personnalité de chacun et comment ces traits de caractère influent sur le bien-être et la productivité des animaux. Dans une série d'études réalisées au Dairy Education and Research Centre de l'Université de la Colombie-Britannique, nous avons examiné : 1) l'expression des différents traits de personnalité chez les veaux laitiers et leur constance jusqu'à l'âge adulte, et 2) l'incidence de ces traits de personnalité sur la façon dont les veaux laitiers se nourrissent, se développent, interagissent avec les autres et réagissent aux pratiques de gestion stressantes.

La personnalité des bovins laitiers est évaluée grâce à une série de tests normalisés conçus pour soumettre les animaux à divers types de défis. Ces tests comprennent l'exposition à de nouvelles situations comme un nouvel environnement, un être humain inconnu ou un nouvel objet, et visent à mesurer la peur et le caractère explorateur de l'animal. Dans un autre test, l'enthousiasme de l'animal à retourner



Tests de personnalité des veaux laitiers. En haut : ce veau a été classé comme un veau craintif au cours du test mettant en scène un « nouvel objet ». En bas : ce veau a été classé comme un veau sociable au cours d'un test comportant la présence d'un « être humain inconnu ».

dans le troupeau après une courte période d'isolement reflète le caractère sociable des bovins. Nous avons observé une constance dans le comportement des veaux laitiers pendant ces tests, surtout au cours des premières périodes de leur vie, et plus tard. Cependant, il y a eu une période d'instabilité à la puberté, pendant laquelle la personnalité a changé, ce qui corrobore les travaux réalisés sur d'autres espèces et qui montre que des changements de personnalité se produisent pendant les principales périodes de développement. Nous avons également démontré que les veaux qui manifestent un plus grand enthousiasme à rejoindre le troupeau après une courte période d'isolement étaient aussi plus susceptibles d'être plus proches des autres veaux dans l'enclos qui sert d'habitat. Ensemble, ces constatations indiquent que plusieurs traits de personnalité peuvent être examinés chez les vaches et les veaux laitiers, et que ces traits sont relativement stables au fil du temps.

Les traits de personnalité peuvent-ils nous indiquer si les veaux laitiers se développeront normalement à la ferme? Nous avons constaté que les veaux les plus explorateurs mangeaient plus de céréales et prenaient plus de poids que les veaux qui l'étaient moins. De plus, les veaux qui ont appris lentement à boire à partir du nourrisseur-allaiter ont mis plus de temps à terminer leur sevrage, probablement parce qu'ils ont mis davantage de temps à saisir comment manger à partir du remplisseur automatique. Les veaux craintifs ont réagi plus énergiquement à un bref événement de transport (vers une nouvelle installation), ce qui laisse entendre que ces animaux sont plus vulnérables aux situations stressantes. Ensemble, ces résultats démontrent que les traits de personnalité permettent de reconnaître les veaux susceptibles de bien se développer à la ferme (en ce qui



L'enthousiasme de  
L'animal à retourner  
dans le troupeau après  
une courte période  
d'isolement reflète  
le caractère sociable  
des bovins.

concerne le taux de croissance) et ceux susceptibles de bien s'adapter aux pratiques de gestion stressantes, mais courantes (comme le sevrage et le transport). Des travaux futurs sont nécessaires pour explorer la façon dont la gestion des veaux et des vaches peut être adaptée à des animaux aux personnalités diverses, afin qu'ils aient tous les meilleures chances de bien se développer à la ferme.

Ce texte est issu d'un article retrouvé sur le site intitulé Research Reports de la Faculty of Land and Food Systems de l'Université de la Colombie Britannique. Les rapports de recherche sont rédigés afin de vulgariser les résultats de recherche du groupe de chercheurs de cette faculté. Vous trouverez d'autres articles au lien suivant : <https://dairycentre.landfood.ubc.ca/category/research-reports/>

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Marina von Keyserlingk à l'adresse [nina@mail.ubc.ca](mailto:nina@mail.ubc.ca).

Heather Neave a terminé son doctorat (Animal Welfare Program) à la Faculty of Land and Food Systems de l'Université de la Colombie-Britannique. Elle est maintenant boursière postdoctorale à la AgResearch Ltd., précisément au Ruakura Research Centre, situé à Hamilton en Nouvelle-Zélande.

Benjamin Lecorps termine actuellement son doctorat (Animal Welfare Program) à la Faculty of Land and Food Systems de l'Université de la Colombie-Britannique.

Marina (Nina) von Keyserlingk est professeure (Animal Welfare Program) à la Faculty of Land and Food Systems de l'Université de la Colombie-Britannique et titulaire de la Chaire de recherche industrielle en bien-être animal du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) du Canada.

Les résultats décrits dans le présent article sont fondés sur cinq articles publiés :

Neave et coll. (2018). *J. Dairy Sci.*, vol. 101, p. 7437-7449. Neave et coll. (2019). *J. Dairy Sci.*, vol. 102, p. 10250-10265. Neave et coll., 2020. *Roy. Soc. Open Sci.*, vol. 7, p. 191849. Lecorps et coll., (2018). *Scientific Reports*, vol. 8, p. 16350. Lecorps et coll., (2018). *Scientific Reports*, vol. 8, p. 1421. Le financement de ces travaux provient en partie d'une subvention à la découverte du CRSNG accordée à Marina von Keyserlingk. Le Animal Welfare Program de l'Université de la Colombie-Britannique est appuyé par le Programme des chaires de recherche industrielle du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada dont bénéficient Marina von Keyserlingk et Daniel M. Weary, avec des contributions des organisations suivantes : Alberta Milk (Edmonton, Alb., Canada), British Columbia Dairy Association (Burnaby, C.-B., Canada), Boehringer Ingelheim (Burlington, Ont., Canada), BC Cattle Industry Development Fund (Kamloops, C.-B., Canada), Les Producteurs laitiers du Canada (Ottawa, Ont., Canada), Dairy Farmers of Manitoba (Winnipeg, Man., Canada), Intervet Canada Corporation (Kirkland, Qc, Canada), Saputo (Montréal, Qc, Canada), SaskMilk (Regina, Sask., Canada), Semex Alliance (Guelph, Ont., Canada) et Lactanet (Sainte-Anne-Bellevue, Qc, Canada). ■

**CAMITAL**  
PRODUITS DE BÂTIMENTS

**MANUFACTURIER DE  
REVÊTEMENTS MÉTALLIQUES  
DE PREMIÈRE QUALITÉ**



Suivez-nous sur Facebook  
Camital Revêtement  
Métallique

209385

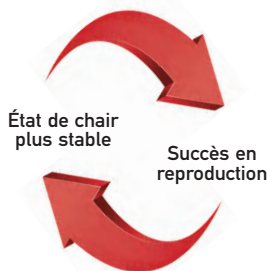
CAMITAL.CA | 1 888 358-6546 | Warwick | Victoriaville

ÉTAT DE CHAIR OPTIMAL VS EFFICACITÉ EN REPRODUCTION

# Une boucle de rétroaction positive

- Une boucle de rétroaction positive est constituée de deux éléments ayant chacun un effet positif sur l'autre. C'est un cercle vertueux. Plusieurs systèmes biologiques sont régis par ces boucles de rétroactions positives ou négatives. Il sera ici question du cercle vertueux unissant l'état de chair des vaches et leur succès en reproduction.

C'est plutôt simple : plus le cycle de reproduction de votre troupeau sera rapide, moins il y aura de variation de l'état de chair des vaches en période de transition autour du vêlage. Du coup, moins il y aura de variation dans l'état de chair des vaches en période de transition péripartum, meilleurs seront les résultats de votre troupeau en reproduction.



La mesure de la condition corporelle est utilisée depuis longtemps en production laitière. La plupart des nutritionnistes, médecins vétérinaires et autres intervenants en production laitière mesurent l'état de chair des vaches et se servent de ces résultats pour monitorer la santé des animaux, l'apport en énergie de la ration ou la gestion des groupes d'alimentation. La condition corporelle est mesurée visuellement sur une échelle de 1 à 5 en se basant sur des critères corporels précis (pour plus de détails, consulter l'annexe E du Guide des pratiques pour le soin et la manipulation des bovins du Conseil national pour le soin des animaux d'élevage à l'adresse suivante :

Par **VÉRONIQUE FAUTEUX**, clinicienne en médecine bovine préventive et curative, Clinique Ambulatoire Bovine, Faculté de médecine vétérinaire, Saint-Hyacinthe

[https://www.nfacc.ca/pdfs/codes/bovins\\_laitiers\\_code\\_de\\_pratiques.pdf](https://www.nfacc.ca/pdfs/codes/bovins_laitiers_code_de_pratiques.pdf)). Des objectifs sont établis, depuis plusieurs années, quant aux conditions corporelles idéales des vaches à travers leur cycle de production (Tableau 1). Il est d'ailleurs recommandé d'intervenir lorsque plus de 15 % des vaches se situent au-dessus ou en dessous de ces normes à la ferme.

Au-delà des normes à respecter, il est important de comprendre que l'optimisation de l'état corporel des animaux de production a un effet sur l'efficacité et la rentabilité de l'entre-

TABLEAU 1 : CONDITIONS CORPORELLES IDÉALES DES VACHES À TRAVERS LEUR CYCLE DE PRODUCTION

STADE	FOURCHETTE D'ÉTAT DE CHAIR À VISER
Vaches taries	3,25 à 3,75
Vêlage	3,25 à 3,75
Début de lactation	2,50 à 3,25
Milieu de lactation	2,75 à 3,25
Fin de lactation	3,00 à 3,50

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; PAUL BAILLARGEON, GUY BOISCLAIR, Merck santé animale; YVES CARON, Clinique vétérinaire St-Tite; ANNIE DAIGNAULT, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; MAXIME DESPÔTS, Clinique vétérinaire St-Louis-Embryobec; DAVID FRANCOZ, FMV Saint-Hyacinthe; JEAN-PHILIPPE ROY, FMV Saint-Hyacinthe; ISABELLE VEILLEUX, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; NICOLE RUEST, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; ELIZABETH DORÉ, Division bovins, Zoetis; VÉRONIQUE FAUTEUX, FMV Saint-Hyacinthe. Pour questions ou commentaires : [gilles.fecteau@umontreal.ca](mailto:gilles.fecteau@umontreal.ca).

prise. Plusieurs groupes de chercheurs américains s'y sont intéressés dans les dernières années. Ils ont étudié les associations entre l'état de chair, la santé, la production de lait et la fertilité. Les résultats de ces études tendent vers une remise en question quant à l'état de chair optimal des vaches en cours de lactation. En effet, il semblerait que réduire l'amaigrissement en début de lactation et l'engraissement en fin de lactation soit le nouvel objectif à viser. L'idéal serait d'avoir des vaches qui ont un état de chair stable en cours de lactation. Ainsi, il faudrait tenter de maintenir les vaches entre 2,75 et 3,0 plutôt que de les voir varier fortement entre 2,5 et 3,5.

### CYCLE DE FERTILITÉ ACCRUE

Ces nouvelles idées sont basées sur le concept de « *high fertility cycle*<sup>1</sup> ». Le « cycle de fertilité accrue » s'exprime comme suit dans les troupeaux: les troupeaux ayant un intervalle court entre le vêlage et la saillie fécondante voient leurs vaches vêler avec une condition corporelle plus faible (tout en demeurant dans des états de chair acceptable). Ces vaches ayant une condition corporelle plus faible sont moins à risque de perdre du poids en début de lactation (trois premières semaines postvêlage), et donc plus à

risque de maintenir ou d'améliorer leur condition corporelle en début de lactation. Les vaches qui maintiennent ou gagnent de la condition corporelle en début de lactation ont plus de chance de devenir gestantes rapidement après le vêlage. Et la roue recommence à tourner... c'est la boucle de rétroaction positive.

Cela propose une vision différente de la gestion de l'état de chair à la ferme. Un des points clés consiste donc à éviter l'engraissement des vaches pendant la lactation et à favoriser le maintien d'un état de chair stable. Cela passe par une reproduction efficace et un intervalle vêlage-vêlage rapproché. Cet intervalle vêlage-vêlage rapproché aura d'ailleurs aussi comme effet de favoriser la production laitière en rapprochant les pics de production lactée.

Voici quelques résultats d'études permettant de comprendre comment cette boucle de rétroaction positive est possible<sup>2</sup>:

- 1 Contrairement à la croyance populaire, toutes les vaches ne maigrissent pas en début de lactation (durant les 3 à 5 premières semaines), soit avant le pic de production de lait;
- 2 Les vaches dont l'état de chair se maintient ou augmente en début de lactation ont plus de chance de devenir gestantes;
- 3 La qualité des embryons des vaches ayant subi une perte de poids importante dans les trois premières semaines de lactation est grandement réduite par rapport aux embryons des vaches n'ayant pas perdu de poids (taux de conception plus faible et risque de perte de gestation plus élevé);
- 4 La cote de chair des vaches, trois semaines avant le vêlage, est un des facteurs les plus déterminants de la perte de condition de chair dans les 30 premiers jours après le vêlage. Les vaches présentant un état de chair supérieur à 3,0 avant le vêlage ont plus de risque de perdre du poids après le vêlage.

Ainsi, il apparaît crucial d'éviter l'engraissement des vaches durant la lactation. Pour ce faire, il faut optimiser la reproduction à la ferme en s'assurant de diminuer l'intervalle entre le vêlage et la saillie fécondante. L'utilisation de protocoles de première saillie perfor-



PHOTO: MARTIN MÉNARD/TCN

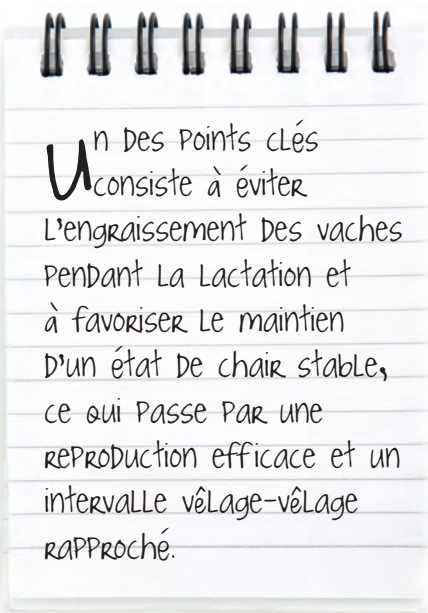
mants est un moyen efficace pour y parvenir. Il est aussi primordial de se questionner sur le nombre d'inséminations maximal avant de mettre une vache à la réforme ou de la considérer comme « infertile » et de ne plus tenter de la rendre gestante. Étant donné que la gestation dure 282 jours chez la vache laitière, est-il plus judicieux de donner plus de trois ou quatre chances en reproduction ou de poursuivre les essais après 150 jours en lait?

Finalement, s'il advenait que plusieurs vaches aient un intervalle vêlage-vêlage prolongé, il faut se rappeler l'importance d'adapter l'alimentation de ces vaches avancées en lait pour éviter une prise de poids trop importante. Peut-être serait-il intéressant de faire deux groupes d'alimentation?

En conclusion, il faut à tout prix éviter que les vaches prennent du poids en fin de lactation. Cela entraînerait une perte de poids plus importante au début de la lactation suivante, et donc un intervalle prolongé avant la saillie fécondante. Cet intervalle prolongé augmenterait alors le risque de prendre du poids en fin de lactation, puis de perdre du poids en début de la lactation subséquente... et conséquemment, d'augmenter l'intervalle entre le vêlage et la saillie fécondante... et ainsi de suite! ■

<sup>1</sup> Middleton et coll. (2019). *Journal of Dairy Science*, Department of Animal Science, Michigan State University, East Lansing, 48824.

<sup>2</sup> Fricke, P.M. et coll. (2020). Résumé du *Four State Dairy nutrition & management*. [http://fourstatedairy.org/proceedings/2020/20\\_4state\\_proceedings.pdf](http://fourstatedairy.org/proceedings/2020/20_4state_proceedings.pdf)



Par L'ÉQUIPE MARKETING, PLQ

## La traditionnelle campagne des Fêtes du Lait

Lancée en décembre dernier, la traditionnelle campagne du temps des Fêtes du Lait valorisait le produit phare auprès des consommateurs et a contribué à animer l'esprit de Noël 2020 avec humour et douceur.



Les publicités mettaient en vedette de jeunes parents attentionnés et déterminés à entretenir la magie de Noël de leurs enfants et à préserver ceux-ci de leurs secrets d'adultes. La promotion du lait était au cœur de l'offensive, mais la candeur de cet élan allait bien au-delà. On y voyait une réelle intention de valoriser et de célébrer les bonheurs tout simples qui animent les vies familiales.

La campagne des Fêtes a été propulsée à la télévision, sur le Web dans divers formats (notamment à travers une capsule), en affichage et en magazines, dans LaPresse+ ainsi qu'à travers plusieurs partenariats de contenu et exécutions dans les médias sociaux.

Différents visuels proposés en magazines, en affichages et en bannières numériques faisaient référence aux recettes de la Famille du lait ([recettesdici.com](http://recettesdici.com)) où l'inspiration est assurée grâce à une impressionnante variété de propositions. Dans un contexte commercial où la mise en valeur des produits de chez nous prend tout son sens, les messages s'inscrivaient dans un mouvement collectif de consommation locale.

Au moment d'écrire ces lignes, de nombreux échos favorables avaient été recensés, comprenant 2 400 réactions positives, 707 commentaires enthousiastes et plus de 5 700 partages cumulés sur la page Facebook de la Famille du lait, et ce, après seulement 24 heures suivant le lancement.





crème

fromages  
d'ici

lait au  
chocolat



Par L'ÉQUIPE MARKETING, PLQ

## Plein de pâtes d'ici, plein de fromages d'ici



L'automne dernier, Fromages d'ici a lancé une nouvelle offensive afin de consolider la fierté des fromages du Québec et démontrer aux Québécois que les 700 fromages produits ici sont tous aussi variés les uns que les autres.

Des expressions enracinées dans la culture québécoise ont su créer un lien humoristique entre diverses personnalités et de nombreux fromages d'ici. On proposait des parallèles entre les types de pâtes et leurs traits de personnalité. Être « mou » ou « ferme » sont des expressions couramment utilisées, elles ont donc été jumelées de façon humoristique aux fromages!

Cette campagne s'est déployée jusqu'au 29 novembre via différents partenariats avec Radio-Canada et Bell Média (radio, imprimé et numérique). La diffusion des messages radiophoniques s'est faite dans toute la province. Chacune des pièces de cette campagne redirigeait vers le site Web de Fromages d'ici, plus particulièrement vers un article décrivant chaque type de pâte.

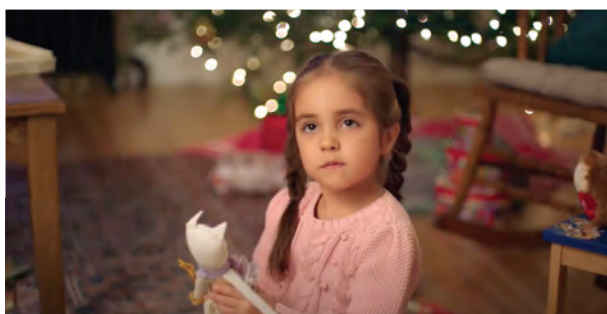


# Plein de pâtes d'ici, plein de célébrations d'ici

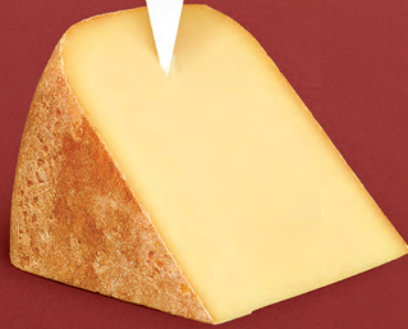
Dès le début décembre, Fromages d'ici a ouvert la voie au temps des Fêtes en poursuivant son questionnement concernant les différents types de pâtes. Deux nouvelles capsules vidéos d'une durée de 15 secondes ont repris le concept humoristique de celles dévoilées en octobre dernier. Elles ont pu être visionnées grâce aux placements numériques ainsi qu'aux différents partenariats de contenu. Une version imprimée dans les magazines et les journaux était également disponible.

Le fromage a été l'invité de prédilection lors des célébrations et il était tout à fait naturel d'inspirer par l'humour les consommateurs à s'en procurer. Des affichettes, apposées dans 500 épicereries partout au Québec, incitaient aussi les clients à choisir les fromages d'ici.

Imprimé



J'VIENS DU  
SAGUENAY



J'VIENS DE  
WARWICK



Je vérifie qu'ils sont d'ici.



J'VIENS DE  
CHARLEVOIX



J'VIENS DE  
M'FAIRE  
MANGER



*fromages  
d'ici*



# La production laitière en bref

## Portrait de la production – Québec<sup>1</sup> OCTOBRE 2020

	Octobre 2020	Septembre 2020	Octobre 2019	12 mois courant se terminant en octobre 2020	12 mois précédent se terminant en octobre 2019
Fermes détentrices de quota	4 750	4 761	4 905		
Fermes ayant été en situation de non reportable	1 075	1 066	842	Non disponible	1 511
Fermes ayant été en situation de hors quota	102	67	140	1 954	1 254
Volume de lait produit (en millions de litres)	283,83	276,48	278,49	3 343,62	3 330,61
Volume journalier (en millions de litres/jour)	9,16	9,22	8,98	9,14	9,12
Quantité de MG produite (en kg)	11 950 167	11 494 954	11 790 380	139 538 767	139 337 805
Quantité de MG produite par jour (en kg/jour)	385 489	383 165	421 085	382 298	381 747
Quantité de MG non reportable (en kg)	-292 829	-284 707	-256 255	-3 723 165	-2 565 089
Quantité de MG hors quota (en kg)	9 394	5 671	10 829	244 071	468 090
Tolérance accumulée (en jours)	-13,1	-12,8	-9,5		
Ratio SNG/G	2,1876	2,2040	2,1617	2,1975	2,1893
Teneur en MG	4,2103	4,1577	4,2336	4,1733	4,1835

### COMMENT LIRE LE TABLEAU « PORTRAIT DE LA PRODUCTION »?

Les données en **VERT** représentent les données les plus récentes disponibles, c'est-à-dire le mois courant.

Les données en **BLEU** représentent les données du mois précédent.

Les données en **ROUGE** représentent les données du 12<sup>e</sup> mois précédant le mois courant.

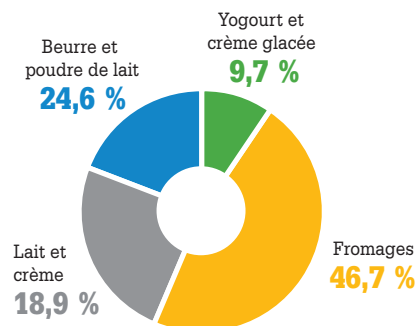
L'objectif de ce tableau est de donner au lecteur un outil permettant d'analyser les données du mois courant soit en les comparant aux données du mois précédent, soit en les comparant à la situation un an plus tôt. Les quantités et volumes journaliers permettent d'effectuer le comparable entre deux mois n'ayant pas un même nombre de jours au total.

<sup>1</sup> Des informations additionnelles sur l'historique des 12 derniers mois de ces données sont disponibles dans la section « Statistiques » de notre site internet [lait.org](http://lait.org).

## Utilisation du lait pour la fabrication de produits laitiers OCTOBRE 2020

	Octobre 2020	12 mois se terminant en octobre 2020
Fromages	46,7 %	44,1 %
Beurre et poudre de lait	24,6 %	26,5 %
Lait et crème	18,9 %	19,1 %
Yogourt et crème glacée	9,7 %	10,4 %

## Proportion des ventes Québec OCTOBRE 2020



Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : [lait.org/leconomie-du-lait/statistiques/](http://lait.org/leconomie-du-lait/statistiques/).

**A**u cours des 24 derniers mois se terminant en octobre 2020, les prix intraquotas ont varié entre 75,13 \$/hl et 83,47 \$/hl à la composition moyenne. Lorsqu'on compare les 12 mois se terminant en octobre 2019 aux 12 mois se terminant en octobre 2020, le prix moyen en \$ par kg a diminué de 1,7 % pour la matière. Il a augmenté de 2,9 % pour la protéine et 2,3 % pour le lactose et autres solides. À la composition moyenne par hectolitre pour les 12 mois se terminant en octobre 2020, le prix moyen est de 80,44 \$/hl, soit une hausse de 0,2 % par rapport aux 12 mois se terminant en octobre 2019.

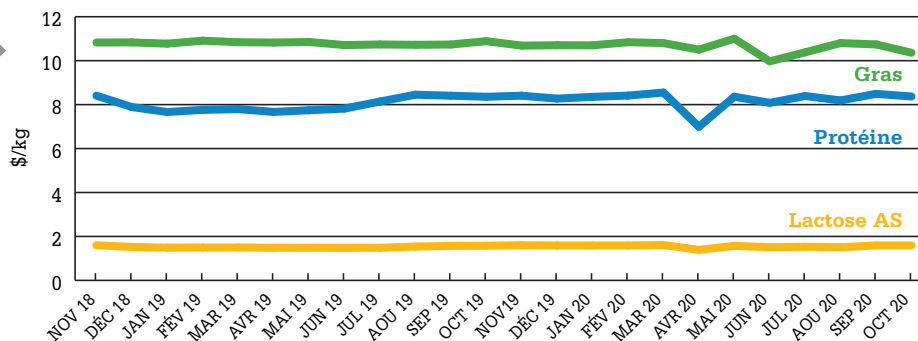
## Évolution du prix intraquota du lait à la composition moyenne – 12 mois se terminant en octobre 2020 – \$/kg

Période	Gras	Protéine	Lactose AS
<b>Moyenne 12 mois se terminant en octobre 2019</b>	<b>10,8040</b>	<b>8,0080</b>	<b>1,5191</b>
Novembre 2019	10,6861	8,4047	1,5999
Décembre 2019	10,7037	8,2714	1,5897
Janvier 2020	10,6988	8,3532	1,5897
Février 2020	10,8386	8,4107	1,5925
Mars 2020	10,7994	8,5512	1,6069
Avril 2020	10,4992	6,9915	1,3863
Mai 2020	11,0047	8,3583	1,5692
Juin 2020	9,9668	8,0826	1,5064
Juillet 2020	10,3771	8,3866	1,5271
Août 2020	10,8012	8,1948	1,5078
Septembre 2020	10,7417	8,4929	1,5856
Octobre 2020	10,3584	8,3704	1,5937
<b>Moyenne 12 mois se terminant en octobre 2020</b>	<b>10,6230</b>	<b>8,2390</b>	<b>1,5546</b>

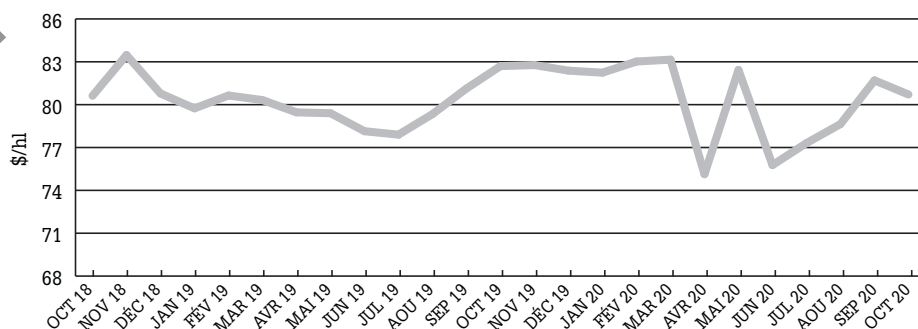
### PRIX DU MOIS D'OCTOBRE 2020

Le prix à la composition moyenne pour octobre est de 80,71 \$/hl. À la composition de référence, le prix intraquota a diminué de 1,70 \$/hl entre les mois de septembre et octobre, soit une baisse de 2,3 %, passant de 73,50 \$/hl à 71,80 \$/hl. Cette baisse s'explique principalement par des ventes de beurre plus importantes pour la transformation secondaire et une hausse des transferts du Québec dans la mise en commun.

### Évolution du prix intraquota par composants



### Prix du lait en \$/hl composition moyenne



## Prix à la ferme – Québec OCTOBRE 2020

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne <sup>1</sup>	Valeur d'un hl de référence (PLQ) <sup>2</sup>
Prix intraquota	10,3584 \$/kg	8,3704 \$/kg	1,5937 \$/kg	80,71 \$/hl	71,80 \$/hl
Prime MG <sup>3</sup>	0,0695 \$/kg			0,2926 \$/hl	0,2502 \$/hl
Prime qualité du lait PLQ <sup>4</sup>					0,5000 \$/hl
Prime qualité du lait CMML <sup>5</sup>					0,2267 \$/hl
<b>Déductions</b>					
Administration du plan conjoint et fonds de défense		0,0330 \$/kg de solides totaux			
Publicité et promotion		0,1012 \$/kg de solides totaux			
Fonds de développement		0,0008 \$/kg de solides totaux			
Transport		2,6187 \$/hl			

Composition du lait	<sup>1</sup> À la composition moyenne	<sup>2</sup> De référence (PLQ)
MG	4,2103 kg/hl	3,6000 kg/hl
Protéine	3,3087 kg/hl	3,0000 kg/hl
LAS	5,9019 kg/hl	5,9000 kg/hl

<sup>3</sup> Prime versée sur les quantités de matières grasses intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,30 et moins.

N. B. – Tout producteur non titulaire d'un certificat proAction à la suite d'un manquement aux volets mis en œuvre se voit imposer des pénalités sur toute sa production mensuelle mise en marché.

Critères d'admissibilité primes qualité:	Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml
	<sup>4</sup> PLQ <sup>5</sup> CMML	20 000 et moins 15 000 et moins

## Système centralisé de vente de quota (SCVQ) NOVEMBRE 2020

Prix fixé: 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
<b>Offres de vente</b>		
Totales	31	322,95
Admissibles à la répartition	31	322,95
Réussies	31	322,95
<b>Réserve</b>		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		-0,63
<b>Offres d'achat</b>		
Totales	1 627	17 575,47
Admissibles à la répartition	1 627	17 575,47
Réussies	1 627	322,32

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 0,64 kg de MG/jour.

Après la vente, le solde des quantités disponibles pour les priorités d'achat régionales s'établit à 0,00 kg de MG/jour pour la région Gaspésie-Les Îles et à 0,00 kg de MG/jour pour la région Abitibi-Témiscamingue.

### RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATES DE PRIX

Ventes			Prix offerts \$/kg de MG/jour	Achats		
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif		Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif
1	5,00		< 24 000,00 24 000,00 Prix plafond			
30	317,95	322,95		1 627	17 575,47	17 575,47

### RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

Acheteurs			
	Nombre	kg de MG/jour	%
<b>PRIORITÉS</b>			
Programme d'aide au démarrage	0	0,00	0,0
Détention de moins de 12 kg de MG/jour	1	1,00	0,3
Remboursement de prêts de démarrage	20	2,00	0,6
Priorité régionale	0	0,00	0,0
Itération (0,1 kg de MG/jour)	1 626	162,60	50,4
Prorata (0,9 %)	1 601	156,72	48,7
<b>1,83 % des offres ont été comblées</b>		<b>322,32</b>	<b>100,0</b>

Vendeurs			
	Nombre	kg de MG/jour	%
Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus	0	0,00	0,0
Offres partiellement comblées le mois précédent	0	0,00	0,0
Offres du mois courant	31	322,95	100,0
<b>100,0 % des offres ont été comblées</b>	<b>31</b>	<b>322,95</b>	<b>100,0</b>

## Prix des quotas dans les provinces du Canada OCTOBRE 2020

	\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour
<b>Nouvelle-Écosse</b>	24 000 plafond	<b>Québec</b>	24 000 plafond	<b>Alberta</b>	46 000
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	24 000 plafond	<b>Ontario</b>	24 000 plafond	<b>Saskatchewan</b>	-
<b>Nouveau-Brunswick</b>	24 000 plafond	<b>Manitoba</b>	32 000	<b>Colombie-Britannique</b>	36 500

## Qualité du lait – Québec OCTOBRE 2020

	% des analyses	% du lait conforme à la norme		Bactéries totales/ml Québec	Cellules somatiques/ml Québec
		Par strates	Cumulatif		
<b>Bactéries totales/ml</b>					
15 000 et moins	59,05	59,75		25 986	211 742
15 001 à 50 000	33,71	33,21	92,96	24 557	204 275
50 001 à 121 000	5,25	5,15	98,11	25 483	203 147
121 001 et plus	1,99	1,89		28 066	197 611
<b>Cellules somatiques/ml</b>				25 883	191 095
100 000 et moins	9,42	9,33		21 639	184 133
100 001 à 200 000	45,86	49,92	59,25	21 034	181 795
200 001 à 300 000	33,05	31,76	91,01	21 750	175 440
300 001 à 400 000	10,19	8,25	99,26	21 812	176 266
400 001 et plus	1,48	0,74		22 283	189 084
				25 202	208 298
				26 216	221 380
				23 246	204 934
				22 883	199 619

## Lait biologique au Québec

Période de 12 mois se terminant en:	Nombre de producteurs ayant livré	Volume de lait (litres)	Montant de la prime bio (en \$/hl) <sup>1</sup>
Septembre 2019	134	59 974 597	20,91 \$
Septembre 2020	139	62 408 966	21,24 \$

<sup>1</sup> Prime versée aux producteurs de lait biologique après le paiement des frais supplémentaires pour le transport et la prime de qualité. Voir détail sur [lait.org](http://lait.org).

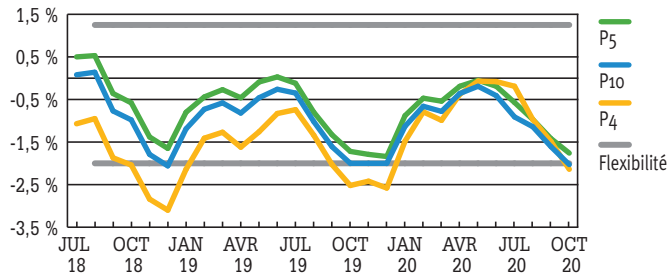
1521  
fermes

PLUS DE  
11,4 MILLIONS

dons de lait en litres  
depuis janvier 2003



## Suivi du quota continu à l'échelle de P10, P5 et P4



La flexibilité allouée à partir d'août 2018 est de +1,25 % en surproduction et de -2 % en sous-production. En décembre, la flexibilité en sous-production ne s'applique pas. Les pénalités relatives à la production hors quota ou à la production non reportable sont déclenchées à l'échelle de P10 seulement et appliquées à l'échelle des pools. Le graphique présente les données à compter d'août 2018, moment où la méthode de calcul actuelle a débuté. Les positions des mises en commun de juillet 2018 font référence à la méthode précédente du quota continu.

## Besoins totaux et production canadienne OCTOBRE 2020

PRODUCTION (M DE KG)

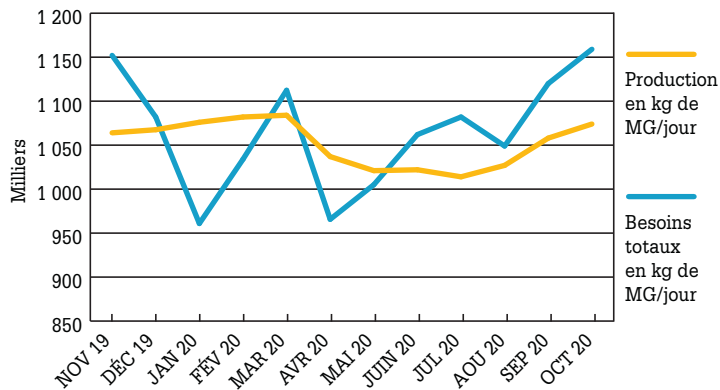
**383,9**

BESOINS TOTAUX (M DE KG)

**390,1**

Les besoins totaux ont connu une légère baisse de 0,37 % par rapport aux 12 mois se terminant en juillet 2020. La production quant à elle reste stable à + 0,11 %. Les stocks de beurre et de fromages ont aussi connu des baisses pour combler les besoins d'un marché qui s'ouvre progressivement.

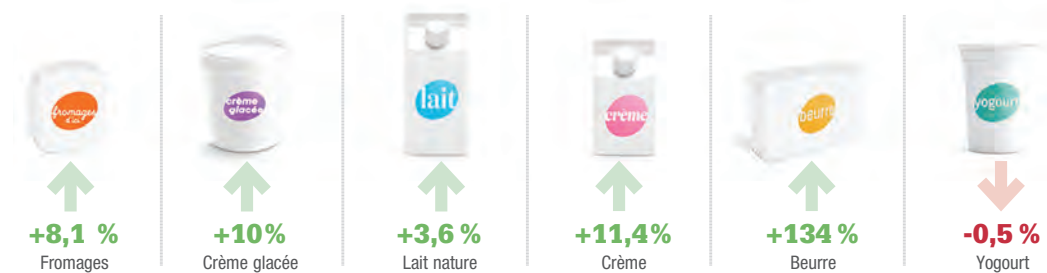
TENDANCE JOURNALIÈRE ENTRE LA PRODUCTION ET LES BESOINS TOTAUX



En vigueur	Variation du droit de produire
JUL 17	5 %
NOV 17	1 %
MAI 18	-1,50 %
JUL 18	-3,50 %
MAR 19	1 %
JAN 20	0,75 %
	(non négociable)
MAI 20	-2,00 %

## Évolution de la demande de produits laitiers au Canada<sup>1</sup>

(période mobile de 12 mois se terminant en octobre 2020)

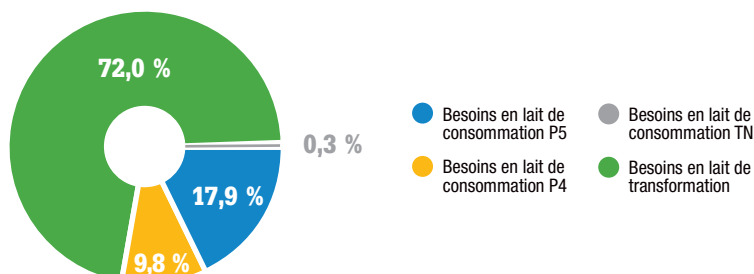


<sup>1</sup> Source : Nielsen, ventes au détail en épicerie qui représentent 50 % du marché total considérant les ventes en institutions.

Cette nouvelle présentation vise à simplifier la lecture des données. Toutes les informations complémentaires sont disponibles dans la section « Statistiques » du site Internet [lait.org](http://lait.org).

## Proportion des marchés du lait

(12 mois se terminant en octobre 2020)



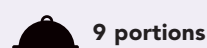
la famille  
du lait

recettes  
d'ici.com



## DESSERT

# Sucre à la crème au chocolat



### INGRÉDIENTS

250 ml (1 tasse) de crème 15 % ou 35 %

250 ml (1 tasse) de sucre

250 ml (1 tasse) de cassonade

30 ml (2 c. à soupe) de beurre

30 ml (2 c. à soupe) de poudre de cacao

### PRÉPARATION

Dans un grand bol pouvant aller au micro-ondes, mettre la crème, le sucre et la cassonade. Bien mélanger.

Faire cuire au micro-ondes à puissance maximale pendant cinq minutes. Bien remuer. Poursuivre la cuisson au micro-ondes pendant quatre minutes.

Ajouter le beurre et le cacao. À l'aide d'un mélangeur à main, à puissance maximale, fouetter pendant quatre minutes.

Verser le mélange dans un moule carré de 23 cm x 23 cm (9 po x 9 po). Réfrigérer pendant une heure.

Couper en petits carrés.

### CONSERVATION

Le sucre à la crème se conserve au réfrigérateur pendant deux semaines. Il peut aussi être congelé pendant quelques mois dans un contenant hermétique. (Prévoir 15 minutes pour la décongélation.)



## Une restriction stimulante

Tout éleveur l'a constaté : certaines vaches sont meilleures que d'autres pour convertir en lait la ration qu'elles ingèrent. Dit autrement : à rations égales, certaines vaches produisent plus de lait que d'autres. Cette efficacité s'expliquerait notamment par un temps de rétention ruminale plus long.

Serait-il possible de hisser les vaches les moins efficaces au rang des meilleures? Une expérience réalisée à la Ferme expérimentale de Méjusseume, en France, donne à penser que oui, du moins en partie. Dans cet essai, on a commencé par mesurer l'efficacité alimentaire d'un groupe de vaches. Puis, celles-ci ont été soumises à une période de restriction alimentaire. Moins une vache était efficace, plus on diminuait sa ration, et donc plus son ingestion était restreinte.

Les chercheurs ont constaté que durant la période de restriction, il n'y avait plus d'écart entre les vaches les moins efficaces et les plus efficaces. Des vaches classées inefficaces pendant la période d'alimentation à volonté sont devenues efficaces pendant la restriction. Évidemment, la restriction a entraîné une diminution de la production de lait, mais celle-ci n'était pas plus prononcée chez les vaches inefficaces que chez les efficaces.

Autre observation surprenante : à la fin de la période de restriction, quand les vaches ont profité à nouveau d'une alimentation à volonté, on a réalisé que l'écart entre efficaces et inefficaces avait diminué par un facteur 1,3. Autrement dit, si au départ les vaches efficaces produisaient 9 kilos de lait par jour de plus que les inefficaces (à ration égale), cet écart avait baissé à 7 kilos après la période de restriction.

Bien sûr, les systèmes d'alimentation actuels ne sont pas conçus pour distribuer une ration complète spécifique à chaque vache, comme cela a pu se faire ici en station de recherche. Mais peut-être verra-t-on un jour apparaître dans le marché commercial des équipements permettant une alimentation de précision. Ce jour-là, il deviendra possible d'améliorer l'efficacité digestive moyenne du troupeau.

(Source : reussir.fr)

## Une surestimation des cellules somatiques

L'industrie française revoit la méthode qu'elle emploie pour mesurer les cellules somatiques contenues dans le lait. Elle compte adopter la méthode normalisée préconisée par la Fédération laitière internationale. Les producteurs voient la chose d'un bon œil, car selon des évaluations effectuées par l'industrie, le changement de méthode aura pour effet d'abaisser jusqu'à 20 % leur comptage cellulaire.

Il s'avère que la technique de mesure traditionnelle surestimait de façon importante les comptages cellulaires. Cela ne constitue pas vraiment une surprise. Dès 2009, une association de vétérinaires avait attaché le grelot. Celle-ci avait relevé des différences entre la méthode officielle et les méthodes privées comme celles utilisées par les robots de traite. Pour en avoir le cœur net, en 2017, des échantillons de lait standardisés ont été envoyés dans les laboratoires de différents pays européens pour fins d'analyse. La surestimation a été de nouveau constatée. Une troisième étude a clos le dossier en testant un échantillon à teneur garantie en cellules somatiques avec un appareil conventionnel. Cette fois, une surestimation de plus de 25 % a été observée.

L'adoption de la méthode internationale de mesure des cellules somatiques permettra à de nombreux producteurs d'éviter des pénalités et même, dans certains cas, de bénéficier de primes à la qualité du lait.

(Source : coordinationrurale.fr)



## Au pays des moulins à vent

La Hollande perd des fermes laitières. Comme dans la majorité des pays d'Europe et d'Amérique du Nord, le nombre d'exploitations y diminue graduellement. Selon une étude prévisionnelle réalisée à l'Université Wageningen, le pays n'en comptera plus que 10 600 en 2030, alors qu'il y en avait 16 000 en 2018. Cela correspond à une baisse de 33 %. L'étude prévoit aussi que la production nationale totale restera stable jusqu'en 2024 puis qu'elle augmentera lentement jusqu'en 2030. Le cheptel atteindra alors 1,5 million de vaches. L'exploitation moyenne en comptera 139. Cette prévision repose sur l'hypothèse que les normes environnementales portant sur le phosphore et l'azote ainsi que la réglementation commerciale resteront inchangées pendant cette période.

La coopérative CRV, qui regroupe à elle seule plus de 13 000 membres, vient de publier un portrait de l'entreprise hollandaise type. Celle-ci compte 104 vaches produisant en moyenne 9 203 kilos de lait par an avec des teneurs en gras et en protéines de 4,40 % et de 3,60 % respectivement. Au cours de la dernière année, cette entreprise a vu sa production par vache augmenter de 0,2 kilo par jour. Les vaches ont réalisé 3,6 lactations en moyenne et elles ont maintenu un intervalle de vêlage de 407 jours. La vie productive d'une vache a augmenté de 75 jours pour atteindre 1183 jours.

(Sources : thedairysite.com et Plm-magazine.com)

# TOMAHAWK C12

Déchiqueteuse et distributrice

**TOMAHAWK C12  
CALIBRATOR  
DÉCHIQUETEUSE  
ET DISTRIBUTRICE DE PAILLE**

Matériel sec  
Vitesse du PTO 1000 r/min  
Balles rondes ou rectangulaires  
Pour tracteurs 170-200 cv  
Capacité : Jusqu'à 11 tonnes/heure

**À PARTIR DE 124 999\$\***



Pour trouver le marchand le plus près de chez vous, consultez le [www.mticanada.ca](http://www.mticanada.ca)

Téléphone : 1 866 667-6328 | Courriel : [info@mticanada.ca](mailto:info@mticanada.ca)

Suivez-nous sur [www.facebook.com/mticanada](https://www.facebook.com/mticanada)



(\*Transport et préparation non inclus.



Passez au niveau supérieur  
avec "JOURDAIN"



JOURDAIN

Distributeur  
Nord Américain  
"Jourdain"



**DLS BARN**  
SOLUTIONS INC.

Numéro sans frais: 1.800.361.2303  
Courriel: info@dairylane.ca  
Site web: www.dlsbarnsolutions.ca  
Social: @dairylanesystems



COMMUNIQUEZ AVEC UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS

**Agri-Robotique Inc.**  
Saint-Jean-Sur-Richelieu  
450.347.5554

**Beaudry Équipements Laitiers**  
St-Léonard d'Aston 819.399.2403  
St-Marc Des Carrières 581.325.8221

**Équipements Agricoles C.P.R. Ltée**  
St-Anaclet & Est Du Québec  
418.722.6608  
Amqui 418.629.4916

**Équipements Laitiers Gagnon Inc.**  
St-Bruno 418.343.2233  
St-Prime 418.251.5051

**Équipements MSK**  
St-Esprit 450.397.3314

**G.F. ProLait**  
Coaticook 819.804.0909

**Marcel Morissette Inc.**  
Ste-Claire 418.883.3388  
St-Victor 877.311.3388

**logettes durables conçues** courroie et barre de cou en vogue pour plus de confort

# MUELLER

## Le nouveau panneau de contrôle **HiPerForm***plus*

Que ce soit sur un bassin neuf ou pour votre réservoir usagé, bénéficiez des toutes dernières innovations technologiques de Mueller pour une gestion en temps réel de votre lait !!!

Une technologie novatrice, pour un lait de qualité !



- Conçu autant pour la traite traditionnelle que robotisée
- Écran tactile de 7" facilitant les réglages et l'utilisation
- Enregistrement des températures et quantités de lait
- Production de rapports via une interface nuagique
- Visualisation à distance des équipements et des données

Le HiPerForm plus est un panneau de contrôle permettant de gérer les lavages et la réfrigération. Certaines fonctionnalités ne sont offertes qu'en option.



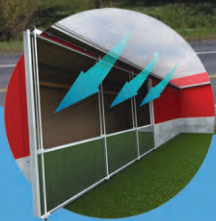
Contactez-nous pour connaître les différentes options disponibles!

## 450 792-6291

[www.entrepriseleblanc.com](http://www.entrepriseleblanc.com)



**VOTRE SPÉCIALISTE EN VENTILATION**



**MAX VIEW**  
Panneaux rigides  
doubles, transparents



**CYCLONES  
360**  
Ventilateur  
de recirculation



**CHEMINÉES**  
Et aérateur de toit



**MAX-AIR**  
Ventilateur  
d'extraction



**POLYMAT  
G3**  
Ventilation  
naturelle

**Peu importe votre projet, nous offrons des solutions sur mesures, adaptées à vos bâtiments !**

**Pour voir notre gamme complète d'équipements —> [www.ventec.ca](http://www.ventec.ca)**

Membres du Groupe Jolco



**4000 Avenue Pinard, St-Hyacinthe**  
**info@ventec.ca | 450-383-4000**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !







## Dates des AGA des régions – 2021

Voici la date de votre assemblée générale régionale annuelle 2021.

À NOTER – La situation évoluant rapidement en raison de la crise de la COVID-19, les modalités et certains lieux prévus de votre assemblée pourraient être modifiés selon les directives gouvernementales.

Nous vous invitons à consulter régulièrement votre extranet pour vous informer de l'évolution de la situation.

GROUPE RÉGIONAL	ENDROIT	DATE 2021
Syndicat des producteurs biologiques	Réunion Zoom	22 janvier
MONTÉRÉGIE-OUEST	Centre communautaire de Saint-Rémi 25, rue Saint-Sauveur Saint-Rémi	22 février 10 h
CHAUDIÈRE-APPALACHES NORD	Édifice Gérard-Dumont 344, rue Thomas-Wilson Lévis	23 février Inscr. : 9 h 30 10 h
ESTRIE	Complexe Steve Elkas 4230, rue Bertrand-Fabi Sherbrooke	23 février Inscr. : 9 h 30 10 h
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	Hôtel Universel 2000, boul. des Cascades Alma	23 février Inscr. : 9 h 9 h 30
CHAUDIÈRE-APPALACHES-SUD	Restaurant Le Journal 269, route 276 Saint-Joseph-de-Beauce	24 février 9 h 30
MONTÉRÉGIE-EST	Lieu à confirmer	24 février 10 h
OUTAOUAIS-LAURENTIDES	Salle du Centre communautaire Louis-Renaud, 270, route du Canton Brownsburg-Chatham	25 février 10 h
CENTRE-DU-QUÉBEC	Place 4213 13, rue de l'Entente Victoriaville	25 février Inscr. : 9 h 45 10 h
MAURICIE	Club de golf Métabéroutin Île St-Christophe Trois-Rivières	26 février Inscr. : 9 h 30 10 h
CAPITALE NATIONALE-CÔTE-NORD	Restaurant Rascal 5050, boul. Wilfrid-Hamel Québec	26 février Inscr. : 9 h 30 10 h
GASPÉSIE-LES ÎLES	Hôtel Le Francis 210, chemin Pardiack, New Richmond	8 mars 10 h
BAS-SAINT-LAURENT	Hôtel Rimouski – Centre des congrès 225, boul. René-Lepage Est, Rimouski	9 mars 10 h
LANAUDIÈRE	Club de golf de Montcalm 1800, chemin Nadeau, Saint-Liguori	9 mars 10 h
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	Hôtel Quality Inn 260, boul. Rideau, Rouyn-Noranda	10 mars Inscr. : 9 h 30 10 h
AGA PROLAIT TRANSPORT	Lieu à confirmer	21 avril 10 h

## Compensations: les producteurs de lait satisfaits

Le 28 novembre dernier, la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau, a annoncé les détails concernant la suite du versement des indemnités au regard des pertes financières reliées à l'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne (AECG) de même que l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Le gouvernement a établi un nouveau calendrier de trois ans pour le versement du 1405 milliard restant qui avait été annoncé en août 2019. Les producteurs laitiers recevront, sous forme de paiements directs et selon leur contingent de lait, des paiements en espèces de 468 millions de dollars (M\$) en 2020-2021, de 469 M\$ en 2021-2022 et de 468 M\$ en 2022-2023. Restez à l'affût des nouvelles sur l'extranet des producteurs pour connaître les dernières informations au sujet des mesures d'indemnisation.

## Annnonce d'ajustement de prix de la CCL pour le 1<sup>er</sup> février

La Commission canadienne du lait (CCL) a annoncé en novembre dernier un ajustement de prix de 2 % des classes 1 à 4, à l'exception des ingrédients qui sont basés sur le prix mondial. L'ajustement sera effectif le 1<sup>er</sup> février 2021 et l'impact sur le revenu moyen est estimé à 1,46 \$ pour un hectolitre. La hausse s'appliquera à 44 % sur la matière grasse et à 56 % sur les solides non gras. Vous trouverez plus de détails sur le site web de la CCL : <https://cdc-ccl.ca/index.php/commission-canadienne-du-lait>.

## Hausse du quota de 2 % au 1<sup>er</sup> décembre

En novembre, les conseils d'administration des provinces de P5 ont annoncé une hausse de quota de 2 % du quota négociable au 1<sup>er</sup> décembre. Cette annonce résulte d'une hausse attendue des besoins pour l'année laitière 2020-2021.

## Entente commerciale de transition entre le Canada et le Royaume-Uni

À l'automne, le gouvernement fédéral a annoncé avoir conclu les négociations avec le Royaume-Uni sur un accord commercial transitoire à la suite du départ du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) en janvier 2020. Dans cet accord de transition, le gouvernement n'a accordé aucun accès au marché supplémentaire au Royaume-Uni, conformément à l'engagement qui avait été pris par le premier ministre et la ministre Bibeau.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Royaume-Uni n'a plus accès aux deux contingents tarifaires (CT) permanents de fromage prévu à l'Accord économique et commercial global (AECG) et devra utiliser les CT actuels pour les fromages sous l'Organisation mondiale du commerce (OMC) afin d'accéder au marché laitier canadien. Les données montrent que les CT attribués sous l'OMC pour les produits laitiers sont généralement remplis chaque année.

## Félicitations à la famille Gingras!



La Fondation de la famille terrienne a remis le titre de Famille agricole 2020 à la famille Gingras de Normandin au Saguenay-Lac-Saint-Jean.



## 30 ans de service

### Natalie Chrétien

Les Producteurs de lait du Québec sont heureux de souligner les 30 ans de service de Natalie Chrétien. À son arrivée dans l'organisation, le 23 janvier 1991, celle-ci occupait un poste de technicienne à l'approvisionnement. Elle travaille maintenant comme agente en approvisionnement dans la Direction gestion du lait. Un grand merci, madame Chrétien, pour vos loyaux services!

## Technologie Intelligente génère des veaux forts



Logiciel CalfExpert



Réglage personnalisé



Une tétine toujours propre



Écran de la StationHygiène



Sevrage individuel



Alimentation intelligente au lait entier



QuadroFlex



Gain de poids quotidien > 1000g

Le nouveau standard pour les DAL!



Contactez-nous au (819) 690-3911

[www.e3vinc.com](http://www.e3vinc.com)



208666

CONCEPTION  
Reproduction - Animal

TESTS DISPONIBLES :

Leucose  
Néospora  
Salmonella Dublin

418 838-0772 / 1 888 798-7285

[www.conception-animal.com](http://www.conception-animal.com)

DG·Lait/Milk®  
DG29®

Les tests de gestation bovine que vous pouvez faire vous-même!

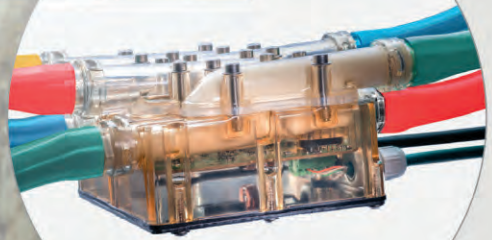
196819

ABONNEZ-VOUS

le producteur de lait québécois

### Capteur CCS DairyMilk M6850

Agissez au moment opportun grâce à une analyse complète par quartier vous permettant une détection précoce de la mammite.



### Traite tout-en-un

Sauvez du temps et soyez assuré de traire vos vaches de façon uniforme et toujours avec le même soin avec GEA «In-Liner-Everything™».



# Le DairyRobot R9500

Intelligemment conçu pour vous et vos vaches

Votre ferme laitière ainsi que votre troupeau ne méritent rien de moins que ce qu'il a de meilleur sur le marché. Le DairyRobot R9500 possède les caractéristiques les plus innovatrices afin d'améliorer le processus de traite de vos vaches et vous fournir les données les plus précises et pertinentes pour gérer chacune d'elle efficacement. Le DairyRobot R9500 amène la traite à un niveau d'intelligence supérieur pour votre grand bénéfice et surtout celui de vos vaches.

**CENTRE LAITIER LTÉE**  
Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256

**ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.**  
St-Léon-le-Grand 819 228-5694  
St-Marc-des-Carières 418 268-8103

**ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.**  
Victoriaville 819 752-6585

**Julien Bédard**, représentant  
Lyster 819 352-6169

**Mario Morency**, représentant  
St-Prime 418 693-9192

**Éric Boucher**, représentant  
Chicoutimi 418 693-9192

**Coaticook**  
1-877-993-3335 (Sans frais)

**ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC.**  
Howick 450 825-2158 / 450 371-9666

**ÉQUIPEMENTS DE FERME  
GAÉTAN THÉBERGE INC.**  
St-Gervais 418 887-3018

**F. GÉRARD PELLETIER INC.**  
St-Pascal 418 492-2439

**LAIT'QUIP SCOTT INC.**  
St-Paul d'Abbotsford 450 378-1082

Région Saint-Jean-sur-Richelieu  
450 378-1082

**LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.**  
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559

**R. OUELLET ÉQUIPEMENT  
DE FERME INC.**  
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133  
Amqui 418 629-1441

**Gabriel Roy**  
Spécialiste en hygiène  
Cell. 819 352-1696

**Jérôme Voyer**  
Spécialiste en robotique  
Cell. 450 521-6488

**Mario Jean**  
Gérant de territoire Québec  
Cell. 514 386-9032

**BouMatic**  
www.boumatic.com



# Flo-Star® Xtreme

**UNE GRIFFE À LAIT**

**RÉVOLUTIONNAIRE**

## *Performance « Xtreme » pour une traite sans pareil*

Elle ne pèse que 270 g soit 85 g de moins que la Flo-Star MAX.

Elle ne mesure que 13 cm soit 3,5 cm de moins que la MAX, ce qui en fait la griffe parfaite pour les petites races ou les pis bas.

La griffe est pourvue d'une entrée d'air pour assurer la stabilité du vide dans la griffe à tout moment. La griffe rebondit moins et la traite est plus confortable pour les extrémités des trayons.

Les entrées croisées conviennent aux trayons de tous types: larges, étroits, courts ou longs et même lorsque mal alignés.

Résiste à une pression directe de plus de 3000 kilos.

Un flux d'air plus stable sortant de la griffe maintient la stabilité du vide. Le lait s'écoule donc rapidement, même en présence de fortes productrices.

**Contactez votre concessionnaire BouMatic:**

**Distributions J.Y. St-Pierre**  
Mirabel 450.258.2885

**Équipements Agricoles CPR**  
Rimouski 418.722.6608  
Amqui 418.629.4916

**Beaudry Équipements Laitiers**  
St-Léonard-d'Aston 888.399.2403

**Agro-Réfrigération inc**  
Victoriaville 819.752.9288

**Équipements Laitiers Gagnon**  
St-Prime 418.251.5051  
St-Bruno 866.301.5051

**Dépanneur Agricole**  
St-Jean-sur-Richelieu 450.346.7948

**GP Payette**  
St-Jacques-Montcalm 450.839.9333

**Entreprises Éric Grondin**  
Ste-Clotilde-Beauce 418.332.0531  
Compton 819.820.6098

**Services Agri-RD inc**  
St-Philippe-de-Néri 418.498.3114

**Lac Matic Inc**  
Ormstown 450.829.3130

**BouMatic**

PO Box 8050  
Madison, WI 53708-8050  
608.222.3484



# The battle for compensation: We have won an important round



**In late November, the federal government finally acted on our repeated requests by announcing the details of compensation payments for the loss of market share conceded by the Canadian government under both the Canada-European Union Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA), and the Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership (CPTPP). We are pleased to have secured a payment schedule for the remainder of the promised amounts, and not only for the payments of the current year. This means that we won't have to repeat this process every year!**

The payments will be made directly to producers based on their quota, as was the case with the initial payment. However, the payout will take place over 3 years rather than 7, i.e., \$468 million (M) in 2020-2021, \$469 M in 2021-2022 and \$468 M in 2022-2023. This will make it easier to plan farm investments. The payments will be made before the end of each fiscal year, namely March 31. The mechanisms are already in place and the Canadian Dairy Commission (CDC) will again administer the program. This will simplify the process.

The compensation payments will help to cover a portion of the losses resulting from these Agreements. The government has kept its word and has given us the confidence to again invest and innovate on our farms. In this period of crisis, the entire economy of our regions will benefit since the compensation payments will be spent and reinvested locally. They are in addition to the \$500 million that milk producers are investing to modernize their operations. It is also important to remember that our farms contribute \$6.2 billion to our Gross Domestic Product and generate \$1.3 billion in taxes.

So far, an announcement has not been made concerning the losses related to the Canada-United-States-Mexico Agreement (CUSMA), even though the Agreement went into force last summer and the negative effects are already being felt on our market share. At the time of the government's last announcement, Agriculture Minister Marie-Claude Bibeau repeated the government's commitment to also compensate producers for market losses resulting from CUSMA and to rapidly consult our sector in this regard. This is an encouraging first step. We offer the Minister our collaboration in rapidly launching a process to define the specifics of the compensation for CUSMA.

We continue to ask the government to respect its commitment to make no further concessions involving the dairy industry in future negotiations and that all federal political parties make the same commitment. Canada has shown that this is possible: In late November it concluded a transitional agreement with the United Kingdom without sacrificing any additional market share. Beginning in 2021, the United Kingdom no longer has access to tariff rate quotas on cheese provided for in CETA and must use those provided for under the World Trade Organisation (WTO) to access the Canadian dairy market.

---

Concessions coupled with compensation promises are not a suitable model to follow in trade negotiations. The government has committed to make no further concessions involving dairy products in future trade agreements; this must be the rationale in the future.

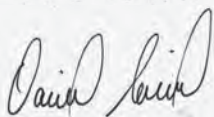
---

I testified before the House of Commons Standing Committee on International Trade to express our support for the transitional agreement and to ask that all the provisions of this agreement be transferred in their entirety to an eventual long-term agreement. No additional access must be granted to the Canadian dairy market, whether of cheese or any other dairy product!

Each time that the Canadian government allows access to our dairy markets, a larger number of Canadian dairy products are replaced on our store shelves by foreign products. These decisions imperil our farms and, consequently, the farm families who earn their living from the dairy sector as well as our rural communities. We must put an end to this erosion if the Canadian dairy industry is to maintain its strength and vitality. We have given enough.

Concessions coupled with compensation promises are not a suitable model to follow in trade negotiations. The government has committed to make no further concessions involving dairy products in future trade agreements; this must be the rationale in the future.

To conclude, after several months of healing wounds from the trade agreements and reacting to the crisis, it is now time to build our future. Encouraged by loyal consumers, we must promote supply management, a system that ensures local production and food security for everyone. Supported by highly efficient elected leaders and dynamic employees, I am optimistic for the coming months: we will develop our Quebec dairy industry. I am reaching out to all levels of government and asking them to be imaginative and to work with us to define a long-term vision for our industry.



DANIEL GOBEIL  
Chairman

CONSTRUCTION OF FARM BUILDINGS:

# More flexible rules

- **Since September 24, it is no longer mandatory to obtain a plan bearing the seal of an architect or an engineer in order to carry out certain construction work related to a farm building or a culvert. Here are the amendments introduced by the Gouvernement du Québec to the Architects Act and the Engineers Act.**

plan would no longer be valid. The exceptions now provided for in the Architects Act or in the Engineers Act will have to be integrated into the municipal by-laws.

## WHAT IS MEANT BY AN AGRICULTURAL OCCUPANCY?

An agricultural occupancy means the occupancy or use, or intended occupancy or use, of a building or of part of a building for an agricultural activity within the meaning of the Act respecting the protection of agricultural land and agricultural activities, which includes the sale, processing and packaging of products, most of which come from the farm.

## WHAT ARE THE MUNICIPAL BY-LAWS?

The Architects Act and the Engineers Act were amended due to the adoption in the National Assembly of Bill 29 entitled An Act to amend the Professional Code and other provisions in particular in the oral health and the applied sciences sectors.

The municipal by-laws will have to take into account the new provisions of these Acts. For example, a municipal by-law that mentions that any farm building, without exception, requires an architect's plan or an engineer's

## ARCHITECTS ACT

Previously, it was mandatory to obtain a plan sealed by an architect for the construction of any farm building. There are now some exceptions.

### FORMER LEGISLATIVE PROVISIONS

The construction of any farm building, regardless of its size, required an architect's plan.

### NEW LEGISLATIVE PROVISIONS

The following work concerning agricultural occupancies does not require an architect's plan:

- Construction of a new farm building having, after the work is completed, no more than one storey and a building area of less than 750 m<sup>2</sup>;
- Enlargement or alteration of an existing farm building having, after the work is completed, no more than one storey and a building area of less than 1050 m<sup>2</sup>;
- Construction, enlargement or alteration of a farm building having no more than two storeys and a building area of less than 300 m<sup>2</sup>;
- Construction, enlargement or alteration of a silo, manure storage structure or feed storage platform.

## ENGINEERS ACT

The acts reserved for engineers were previously determined according to financial benchmarks. These benchmarks had not been changed since 1964. They were replaced with specific exclusions applicable to agricultural buildings and structures.

### FORMER LEGISLATIVE PROVISIONS

The foundations, the frame and the electrical or mechanical system of buildings with a cost exceeding \$100,000 had to be produced according to an engineer's plan.

Bridges costing more than \$3,000 required an engineer's plan.

### NEW LEGISLATIVE PROVISIONS

It is not mandatory to have an engineer's plan for an agricultural occupancy, other than a silo or a manure pit having, after work is completed:

- only one storey, exterior framing studs no more than 3.6 m high, a building area that does not

exceed 600 m<sup>2</sup> and a height of no more than 6 m calculated from the average ground level to its ridge;

- no more than two storeys and a building area that does not exceed 150 m<sup>2</sup>.

The construction of culverts that meet the following requirements is not subject to the obligation to obtain an engineer's plan:

- they are located in an agricultural environment of a forest territory in the private domain;
- they are not located on a road open to the public traffic of road vehicles or on any other land where these vehicles are authorized to circulate;
- the area of the watershed upstream of their location is less than 100 ha;
- the width of their pipe is equal to or less than 1.2 m or, if there is more than one of them, the cumulative width does not exceed 1.2 m. ■

For input on articles, to obtain information, ask questions or make suggestions on the content of your magazine, please contact

**LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS at 450 679-0530 # 8306**

or by e-mail: [plq@lait.qc.ca](mailto:plq@lait.qc.ca)

Also, visit the PLQ's Web site: [www.lait.org](http://www.lait.org)

## Centralized Quota Sales System (SCVQ)

### NOVEMBER 2020

Fixed Price: \$24,000.00

	Number	kg of BF/day
<b>Offers to sell</b>		
Total	31	322.95
Eligible for allocation	31	322.95
Successful	31	322.95
<b>Reserve</b>		
Quantity purchased (-) / sold (+)		-0.63
<b>Offers to buy</b>		
Total	1,627	17,575.47
Eligible for allocation	1,627	17,575.47
Successful	1,627	322.32

Participation on a prorata basis in any unprocessed purchase offers of 0.64 kg of BF/day or higher.  
After the sale, the balance of quantities available for regional priorities is 0.00 kg of BF/day for Gaspésie-Les Îles and 0.00 kg of BF/day for Abitibi-Témiscamingue.

### ALLOCATION OF OFFERS TO SELL AND TO PURCHASE PER PRICE STRATUM

SALES				PURCHASES		
Number	kg of BF/day	Cumulation	Price offered \$/kg of BF/day	Number	kg of BF/day	Cumulation
1	5.00		< 24,000.00			
30	317.95	322.95	<b>24,000.00 ceiling price</b>	1,627	17,575.47	17,575.47

### ALLOCATION TO BUYERS AND SELLERS

	Number	kg of BF/day	%
<b>Buyers</b>			
Startup Assistance Program	0	0.00	0.0
Holding of less than 12 kg of BF/day	1	1.00	0.3
Reimbursement of startup loans	20	2.00	0.6
Regional priority	0	0.00	0.0
Iteration (0.16 kg of BF/day)	1,626	162.60	50.4
Prorata (1.52%)	1,601	156.72	48.7
<b>2.98% of the offers have been processed</b>		<b>322.32</b>	<b>100.0</b>
<b>Sellers</b>			
Seller who stopped producing 1 or more month ago	0	0.00	0.0
Offers partially processed in the previous month	0	0.00	0.0
Offers in the current month	31	322.95	100.0
<b>100.00% of the offers have been processed</b>	<b>31</b>	<b>322.95</b>	<b>100.0</b>

## Quota prices in Canadian provinces OCTOBER 2020

	\$/kg of BF/day		\$/kg of BF/day		\$/kg of BF/day
Nova Scotia	24,000 ceiling	Quebec	24,000 ceiling	Alberta	46,000
Prince Edward Island	24,000 ceiling	Ontario	24,000 ceiling	Saskatchewan	-
New Brunswick	24,000 ceiling	Manitoba	32,000	British Columbia	36,500